



LES FESTIVITES DU MARIAGE DE FRANÇOIS, DAUPHIN DE FRANCE ET DE MARIE STUART, REINE D'ECOSSE (1558) : LES PROMESSES POLITIQUES D'UNE FETE ROYALE

Sophie TEJEDOR (U. Paris-Sorbonne)

Le 24 avril 1558, à Paris, le roi Henri II célèbre en grande pompe le mariage de son fils, le Dauphin François – futur François II – avec la jeune reine d'Ecosse, Marie Stuart. Selon Giovanni Michieli, ambassadeur vénitien à la cour de France, « ces noces furent véritablement considérées comme les plus majestueuses et triomphales de toutes celles auxquelles on avait pu assister dans ce royaume depuis de nombreuses années »¹. Il faut dire que le roi de France donne à cette union une importance particulière, qui se perçoit dans la magnificence des festivités qu'il fait déployer pour la célébrer. Avec la fin peu concluante pour la France des guerres d'Italie, la défaite de Saint-Quentin en août 1557 et la guerre qui continue contre l'Angleterre et la monarchie espagnole, Henri II a en effet pour ambition de redorer l'image de son royaume face à ses adversaires et de raviver les espoirs de son peuple. Malgré l'enthousiasme suscité par la prise de Calais aux Anglais en janvier 1558 grâce au duc François de Guise, c'est l'union du Dauphin et de Marie Stuart qui offre à la France les plus grandes perspectives de gloire par la prise de possession d'un autre royaume : l'Ecosse. Depuis longtemps alliées – notamment contre l'Angleterre – dans le cadre de l'*Auld Alliance*, les deux couronnes sont en effet sur le point d'être associées dans le règne du futur roi de France devenant par son mariage roi d'Ecosse. A ces horizons glorieux s'ajoute, pour le roi, une volonté d'apaiser ses sujets dans un contexte de divisions relatives à la situation économique de la France mais aussi et surtout à l'état de la religion dans le royaume. La fin des années 1550 correspond, en effet, à un moment d'expansion et d'enracinement de l'hérésie protestante malgré la sévère répression initiée par la monarchie. A une époque où, depuis la fin des années 1540 et le début des années 1550, les fêtes royales sont des instruments essentiels du pouvoir et où la magnificence est synonyme de grandeur, les festivités prévues pour l'union du Dauphin François et de Marie Stuart apparaissent donc comme un moyen pour le roi de réunir son royaume mais aussi comme une occasion, dans le cadre d'une concurrence festive entre grandes dynasties européennes, d'exposer aux yeux de ses rivaux la gloire qui l'attend². Malgré son importance politique, les historiens français ne se sont que peu intéressés à ce mariage plus étudié, bien que de manière toujours timide, par l'historiographie anglo-saxonne. Cela peut tenir tant au peu d'intérêt qu'a suscité le personnage de François II qu'au fait que ces noces de 1558 ont été éclipsées par les deux mariages princiers organisés l'année suivante pour concrétiser la paix du Cateau-Cambrésis ou par les somptueuses fêtes du second XVI^e siècle notamment marquées par l'apparition du ballet de cour. C'est aussi l'engouement pour l'étude

¹ Giovanni Michieli to the Doge and Senate, Paris, 25th April 1558. *Calendar of state paper, Venice*, vol. VI, n° 1210, (dorénavant CSPV), consulté en ligne sur le site de la *British History Online*. URL : <http://www.british-history.ac.uk/report.aspx?compid=100647>

² Sur le lien entre fêtes et politique à la Renaissance, voir Pascal Lardellier, *Les miroirs du paon. Rites et rhétoriques politiques dans la France de l'Ancien Régime*, Paris, Honoré Champion, 2003, p. 55-59 et Roy Strong, *Art and Power. Renaissance festivals, 1450-1650*, Woodbridge, Boydell Press, 1984, p. 74 et p. 97.



des rituels d'Etat et des fêtes qui les accompagnent qui a pu accaparer, à partir des années 1960, toute l'attention de l'historiographie. A la différence des quatre cérémonies royales que sont le sacre, les funérailles, le lit de justice et les entrées triomphales, les mariages royaux ou princiers ne font en effet pas partie de la liste canoniquement établie des cérémonials d'Etat³. Pour autant, le flou qui entoure encore la définition du rite et l'importance des stratégies matrimoniales pour le pouvoir justifient que soit donnée aux festivités nuptiales, comme c'est le cas pour les rituels d'Etat, une place particulière dans l'éventail des fêtes de la Renaissance⁴. Cette idée se confirme d'autant plus pour le mariage du futur François II et de Marie Stuart que les contextes français et européen de 1558 lui donnent une place centrale dans la politique d'Henri II. Les diverses sources relatives aux festivités du mariage montrent par ailleurs que les fêtes organisées pour l'occasion sont largement ritualisées et pensées dans le but premier de servir les intérêts de la monarchie. Les relations d'ambassadeurs⁵ et les extraits de registres du Parlement ou de l'Hôtel de ville de Paris détaillent en effet les rites nuptiaux sacrés et profanes de cette journée du 24 avril 1558 et permettent d'en saisir les enjeux politiques. Cette dimension se retrouve aussi dans des sources plus spécifiques à la fête et à son caractère occasionnel : les discours, les poésies de circonstances telles que les épithalames, hymnes ou chants mais aussi les jetons et médailles, prouvent à leur tour que les préparatifs et les festivités répondent à une volonté de glorification royale rappelant celle des cérémonials d'Etat et surtout celles des entrées solennelles. Dès lors, le mariage du Dauphin François et de Marie Stuart apparaît comme un spectacle politique venant compléter la série des cérémonies destinées à glorifier la monarchie depuis le début du règne d'Henri II. Cette fête comporte par ailleurs une particularité lui conférant un enjeu que le pouvoir royal ne peut négliger : en même temps qu'il célèbre l'avènement du nouveau roi d'Ecosse, ce mariage donne officiellement aux deux époux leur titre de Roi-Dauphin et Reine-Dauphine et donc de futurs roi et reine de France. En ce jour du 24 avril 1558, les vœux de mariage engagent donc certes deux époux mais aussi deux futurs souverains : à ce titre, si leur promesse est une promesse privée, c'est aussi une promesse publique et surtout un engagement d'ordre politique du roi et du futur roi à l'égard de deux royaumes. La fête se doit donc d'être à la hauteur d'un futur souverain qui se prépare à porter une double couronne.

Ainsi, bien que le mariage princier ne puisse être véritablement considéré comme un rituel d'Etat, l'objectif de cette étude sera d'interroger les festivités de ces noces à la lumière des enjeux politiques qu'elles comportent pour le pouvoir royal en place et à venir mais aussi pour les deux royaumes concernés que sont la France et l'Ecosse. C'est donc une fête politique pleine de promesses qui sera analysée à travers l'étude des préparatifs, des festivités mais aussi de la diffusion et de la célébration de l'union des futurs rois et reines de France et d'Ecosse.

³ Ralph Giesey, *Cérémonial et puissance souveraine*, Cahiers des Annales, n° 41, Paris, A. Colin, 1987, p. 50-56 et 68-70.

⁴ Sur la question des rites se reporter à Alain Boureau, « Les cérémonies royales françaises entre performance juridique et compétence liturgique », *Annales ESC*, novembre-décembre 1991, n° 6, p. 1253-1264. Sur les stratégies matrimoniales d'Henri II, voir John Watkins, « The 1559 Peace of Cateau-Cambrésis : Print, Marriages of State, and the Expansion of Diplomatic Literacy » dans Jason Powell et William T. Rossiter (éd.) *Authority and diplomacy from Dante to Shakespeare*, Ashgate, 2013, p. 157-158.

⁵ Selon Lucien Romier, *Les origines politiques des guerres de religion*, Paris, Perrin, 1913, note p. 222 le récit le plus détaillé des noces est celui d'Alvarotti au duc de Ferrare, 1558, 25 avril, Paris (Arch. de Modène, Francia: orig.). On en trouve une transcription et une traduction en anglais dans Herbert Van Scoy et Bernerd C. Weber, « Documents. The Marriage of Mary Queen of Scots and the Dauphin », *The Scottish Historical Review*, vol. 31, n° 111, Avril 1952, p. 41-48.



LES PREPARATIFS DU MARIAGE : UNE AFFAIRE D'ETAT

« *Hastening the marriage* »⁶

Depuis la signature du traité franco-écossais d'Haddington en 1548 et l'arrivée de la jeune reine d'Ecosse à la cour de France la même année, son mariage avec le Dauphin, qui n'a alors que quatre ans, est le maillon principal des ambitions impériales d'Henri II⁷. A ses revendications sur l'Italie et le Saint-Empire, le roi ajoute des revendications sur les îles britanniques pour lesquelles il doit faire face à la famille royale anglaise des Tudor. A ce titre, le mariage de l'héritier du trône avec Marie Stuart permettrait non seulement à la France d'absorber le royaume d'Ecosse dans le cadre d'une couronne personnelle mais aussi d'affirmer ses droits sur le trône anglais. Marie Stuart, fille de Jacques V d'Ecosse a en effet du sang Tudor dans les veines par sa grand-mère Marguerite, sœur d'Henri VIII d'Angleterre. Ce projet de mariage suscite pourtant des débats et des critiques entre les différentes factions de la cour de France⁸. La famille lorraine des Guises – et notamment le duc François de Guise et le cardinal Charles de Lorraine – bénéficiant de la faveur royale s'attend en effet à profiter aussi de cette union pour renforcer leur position à la cour : il faut dire que Marie Stuart est elle-même issue de cette famille puisque sa mère n'est autre que Marie de Guise, sœur du duc et du cardinal et régente d'Ecosse en son nom. Seulement quelques mois après la prise de Calais, le mariage de Marie Stuart avec le futur roi de France constituerait donc pour le clan lorrain une consécration. Les autres factions de la cour, notamment les Montmorency, voient alors évidemment d'un mauvais œil une union tant prometteuse pour leurs rivaux que risquée d'un point de vue diplomatique. C'est ainsi lorsqu'il est encore à l'état de projet que le mariage devient un enjeu stratégique et politique et suscite l'intérêt du roi aussi bien que celui de la noblesse.

Bien qu'elles fassent entièrement partie de la politique de gloire henricienne, ce n'est que dix ans après l'arrivée de Marie Stuart que les noces sont célébrées. La raison de cette attente est liée à l'âge du jeune François, qui n'atteint les quatorze ans requis pour se marier qu'au 19 janvier 1558. L'ambassadeur vénitien Giacomo Soranzo, qui écrit de Poissy le 9 novembre 1557 explique qu'à l'approche de cet anniversaire la cour cherche à hâter les préparatifs du mariage. Il faut dire que la menace militaire espagnole rend urgente l'union des deux héritiers : Henri II souhaiterait pouvoir profiter au plus vite des forces que les Etats d'Ecosse tardent – ou hésitent – à lui envoyer en dépit des efforts de Marie de Guise pour les convaincre. Par ailleurs, l'ambassadeur évoque l'impatience du duc de Guise, inquiet d'une autre proposition de mariage qui aurait pu être présentée au roi dans une éventuelle négociation de paix avec l'Angleterre et la monarchie espagnole⁹. Ce sont ainsi les enjeux politiques qu'elles comportent qui hâtent la célébration des noces. Dès le 29 octobre 1557, une lettre d'Henri II rappelle aux Etats d'Ecosse qu'il est désormais temps d'honorer l'accord d'Haddington. Des ambassadeurs écossais sont commissionnés par la décision des Etats du 14 décembre 1557 et rejoignent la France en février 1558 [n. st] afin de ratifier le traité de mariage et d'assister aux cérémonies

⁶ CSPV, *op. cit.*, n° 1210.

⁷ Parliamentary Register, Treaty of Haddington, 7th July 1548. Consulté en ligne sur le site *Records of the parliament of Scotland to 1707*. (dorénavant *Records...*) URL: <http://www.rps.ac.uk/>

⁸ David Hay Fleming, *Mary Queen of Scots from her birth to her flight into England: a brief biography: with critical notes, a few documents hitherto unpublished, and an itinerary*, London, Hodder and Stoughton, 1898, p. 20; Eric Durot, « Le crépuscule de l'*Auld Alliance*: la légitimité du pouvoir en question entre Ecosse, France et Angleterre 1558-1561 », *Histoire, économie et société*, 2007, n° 1, 26^e année, p. 6.

⁹ Cité dans David H. Fleming, *op. cit.*, p. 20; CSPV, *op. cit.*, n° 1079. URL: <https://www.british-history.ac.uk/report.aspx?compid=100636#fn>



nuptiales prévues pour le mois d'avril¹⁰. Sont ainsi envoyés à la cour de France l'archevêque de Glasgow James Beatone, l'archevêque d'Orkney Robert Red, le prieur de Saint Andrews James Stuart – demi-frère de Marie Stuart –, Gilbert Kennedy, comte de Cassilis, George Leslie, comte de Rothes, Lord James Flemming mais aussi le prévôt d'Edimbourg Lord George Seatone et John Erskine de Dun¹¹.

« **Ledit jour de dimanche vingt-quatriesme dudit mois d'avril** »¹² « **à Casimodo, à Paris** »¹³

D'après une relation intitulée *Discours du grand et magnifique triomphe fait au mariage de très noble et magnifique prince François de Valois roi dauphin, fils aîné du très chrétien roi de France Henri II du nom, et de très haute et vertueuse princesse madame Marie de Stuart reine d'Ecosse*¹⁴, les cérémonies commencent au Louvre dès le 19 avril 1558 avec les fiançailles du Dauphin et de la reine d'Ecosse. C'est le cardinal de Lorraine qui, sous les yeux de la famille royale et des Grands de la cour, est chargé de recueillir les promesses d'engagement des deux époux. Au cours de cette journée est surtout signé le traité de mariage par, entre autres, le Dauphin François et Marie Stuart, le roi et la reine de France mais aussi les ambassadeurs envoyés par les Etats écossais. En plus de réaffirmer l'engagement des deux époux et d'accorder son douaire à la jeune reine, les clauses du traité garantissent les droits, le titre et les armes de Roi d'Ecosse au Dauphin François mais confirment aussi la réunion des deux couronnes sous les règnes du futur François II et de Marie Stuart puis de leurs descendants mâles¹⁵. Le traité et sa signature rendent donc officiels et publics les projets déjà anciens du roi de France. A la dimension politique de cette journée s'ajoute une dimension festive puisqu'« après qu'ils eurent promis de s'épouser l'un l'autre es mains de Monseigneur le cardinal de Lorraine a esté dressé le bal royal »¹⁶. Les sources ne donnent qu'une description sommaire de ces premières festivités dont on sait simplement qu'elles se sont déroulées « en la grand' salle du bastiment neuf du chasteau du Louvre » en présence de la cour¹⁷. C'est donc par une fête aristocratique ne concernant que la haute noblesse qu'ont débuté les festivités. Les fiançailles contrastent ainsi avec la dimension publique et également populaire de la journée de mariage qui a lieu le 24 avril 1558.

Le choix de cette date peut ne pas être anodin. Sans forcer l'explication d'une signification précise, il faut rappeler que le début du printemps s'avère toujours une période privilégiée pour les festivités. Les fêtes liées à des événements précis – et notamment aux événements royaux – profitent souvent d'une période plus générale de réjouissances saisonnières pour leurs préparatifs et leurs déroulements¹⁸. La proximité des festivités pascales qui ont eu lieu deux semaines plus tôt mais aussi le début du printemps, symbole de renouveau, peuvent alors

¹⁰ Citée dans David H. Fleming, *op. cit.*, note 44 p. 210.

¹¹ La liste des ambassadeurs envoyés en France a posé quelques problèmes aux historiens. Notre étude s'appuie ici sur les noms mentionnés dans le traité de mariage : *Catalogue des actes de François II, Marie-Thérèse de Martel* éd., Paris, Ed. du CNRS, 1991, t. II, p. 561-567. Voir aussi Parliamentary Register, Procedure: discharge of commissions concerning the treaty of marriage between Mary Queen of Scots and the Dauphin Francis Valois, 29th November 1558, *Records...*, *op. cit.* C'est aussi ce document qui mentionne la lettre d'Henri II du 29 octobre 1557.

¹² Théodore Godefroy, *Le Cérémonial françoys*, Paris, 1649, t. II, p. 3.

¹³ *Lettres de Catherine de Médicis*, Hector de la Ferrière (éd.), Paris, 1880, t. I, note p. 117.

¹⁴ Titre modernisé du *Discours du grand et magnifique triumphe fait au mariage de tresnoble & magnifique prince François de Vallois roy, dauphin, filz aîné du treschrestien roy de France Henry ii. du nom, & de treshaulte & vertueuse princesse madame Marie d'Estreuart roine d'Escosse*, Annet Brière, Paris, 1558, p. 2.

¹⁵ *Catalogue des actes...*, *op. cit.*, p. 561-567.

¹⁶ *Discours...*, *op. cit.*, p. 3

¹⁷ *Ibid.* Pour plus de détails sur la grande salle de bal du Louvre, voir Monique Chatenet, *La cour de France au XVIe siècle. Vie sociale et architecture*, Paris, Picard, 2002, p. 238.

¹⁸ Jean Jacquot, Elie Konigson (éd.), *Les Fêtes de la Renaissance III*, Paris, Ed. du CNRS, 1975, p. 11.



expliquer ce choix. Pâques marquant, à cette époque, le début de l'année civile, le choix du mois d'avril est peut-être également chargé d'une signification symbolique : le commencement d'une nouvelle année pouvant ainsi coïncider avec le début d'une nouvelle ère plus glorieuse pour la France grâce à l'union prometteuse des deux héritiers. Cette explication d'ordre symbolique est tout aussi valable pour le choix de Paris comme lieu de célébration du mariage. En tant que capitale, Paris est en effet la seule ville capable de représenter l'intégralité du royaume et le consentement national à l'égard, non seulement de l'union des deux héritiers, mais aussi du choix de la future reine de France. Le choix de la ville de Paris est d'autant plus fort et symbolique qu'aucun mariage delphinal n'a été organisé en France depuis plus de deux cents ans¹⁹. Les enfants de France ont en effet toujours célébré leur mariage à l'étranger avant, pour les princes, de ramener leurs épouses dans le royaume. Henri II a certes épousé Catherine de Médicis à Marseille en 1533 mais à cette date, son frère, le Dauphin, était toujours en vie et lui n'était encore que deuxième fils de France²⁰. C'est ainsi également un honneur pour Paris que d'accueillir et d'organiser des festivités depuis si longtemps attendues. Enfin, le choix de la capitale est également politique en ce qu'il lui permet, comme lors des entrées solennelles, de manifester son allégeance et sa loyauté envers le roi en participant aux préparatifs des festivités.

Les cérémonies nuptiales ont lieu sur l'île de la Cité, qui, au cœur de la capitale, offre un cadre suffisamment prestigieux pour l'événement qui se célèbre et suffisamment vaste pour la foule qui y est attendue²¹. Si la cérémonie religieuse est prévue à la cathédrale de Notre-Dame, siège de l'évêque de Paris, les festivités profanes ont lieu au palais épiscopal puis au Palais de la Cité, siège des cours souveraines et ancienne résidence royale. Le roi entend d'abord profiter des commodités logistiques de ce grand ensemble architectural qui offre des salles adaptées à l'accueil d'un grand nombre d'invités et à la réalisation de banquets ou de bals. Les festins du mariage se déroulent dans la grande salle²² et la salle Saint Louis du Palais. S'ajoute à cet aspect pratique, une dimension symbolique liée au fait que le Palais en tant que siège de la justice est l'émanation du roi justicier. A ce titre, le roi est en quelque sorte toujours chez lui dans ce bâtiment dont il peut réquisitionner les salles comme il l'entend²³. Si le Louvre apparaît ainsi comme la demeure privée du souverain, le Palais par son caractère officiel en est la demeure publique. La symbolique de cet espace est alors particulièrement adaptée à l'accueil de noces delphinales engageant le destin du royaume. Henri II fait réquisitionner le Palais au mois de mars 1558 [n. st] et invite les conseillers du parlement à quitter les lieux au plus vite et à se réunir au couvent des Augustins dans lequel ils ont l'habitude de se rendre en de semblables circonstances²⁴.

¹⁹ CSPV, *op. cit.*, n° 1210 et dépêche de Giulio Alvarotti (Herbert Van Scoy et Bernerd C. Weber, *op. cit.*, p. 48).

²⁰ Honorat de Valbelle, *Histoire journalière d'Honorat de Valbelle (1498-1539) : journal d'un bourgeois de Marseille au temps de Louis XII et de François Ier*, V.L. Bourilly (éd.), Université de Provence, Aix-en-Provence, 1985, p. 242-259. Edité en ligne sur *Cour de France.fr*. URL : <http://cour-de-france.fr/article1575.html>

²¹ Monique Chatenet, *op. cit.*, 220.

²² Théodore Godefroy, *op. cit.*, p. 10.

²³ Marie-Noëlle Baudouin-Matuszek, « Le domaine royal à Paris » dans Hervé Oursel, Julia Fritsch (dir.), *Henri II et les Arts. Actes du colloque international*, Paris, Ecole du Louvre, 2003, p. 107.

²⁴ *Mémoires de François de Lorraine duc d'Aumale et de Guise concernant les affaires de France et les négociations avec l'Ecosse, l'Italie et l'Allemagne pendant les années 1547 à 1561*, Michaud et Poujoulat (éd.), *Nouvelle collection des mémoires pour servir à l'histoire de France*, série 1, 1851, t. 6, p. 424. On y trouve les lettres missives du roi portées au Parlement par le seigneur de Lézigny.



« **Durant ce temps se faisoient les apprests...** »²⁵

La dépêche de l'ambassadeur de Ferrare, Giulio Alvarotti, du 25 avril 1558 confirme celle de Giovanni Michieli sur le faste déployé à l'occasion du mariage. Leurs propos mais surtout les registres du Parlement et de l'Hôtel de Ville laissent entendre que les préparatifs sont conséquents, onéreux et réalisés en toute hâte du fait de l'impatience ambiante à la cour. Dans les lettres missives qu'Henri II fait porter au Parlement, le roi dit lui-même qu'il « est besoing user de diligence » pour « faire approprier et accomoder nostre pallais »²⁶. Une lettre de Charles de Pierrevive, seigneur de Lézigny et maître d'hôtel ordinaire du roi, au cardinal de Lorraine laisse pourtant entendre qu'en mars les travaux du Palais sont loin d'être finis²⁷. Pour l'occasion, le Louvre et le palais épiscopal, d'ailleurs pris en charge par Le Primatice, sont eux-aussi réparés et décorés²⁸. Néanmoins, parmi toutes les transformations de la ville et de ses bâtiments, c'est l'embellissement de Notre-Dame et de son parvis qui est mis en évidence dans les descriptions qui nous sont parvenues. La même lettre de Pierrevive au cardinal évoque les travaux concernant le plancher de la grande salle de Notre-Dame mais c'est toutefois le pont de bois construit entre la maison épiscopale et la cathédrale qui marque les spectateurs. D'après le *Discours*, a été fait

un eschaufault au Parvy Nostre-Dame (qui est la grande place devant ladicte église), avec une gallerie allant de la court de l'Evesché jusques à la grande porte de ladicte église, et de là jusques au cœur d'icelle, lequel théâtre et gallerie estoit de douze pieds de haulteur, fait par-dessus en façon d'arche, revestu du pampre de tous costez, à l'antique.²⁹

Les descriptions insistent sur la magnificence de l'édifice, dont le plancher est recouvert de tapis de Turquie. Imaginé par Charles le Conte, maître d'œuvre de la charpenterie de l'Hôtel de Ville de Paris, et construit aux frais du roi³⁰, ce pont à la mode antique n'a cependant rien d'inédit : des ponts et une estrade, néanmoins moins richement décorés, auraient également été montés pour le mariage du futur Henri II avec Catherine de Médicis³¹. Il faut dire que l'intérêt de l'édifice dépasse en fait la dimension purement décorative et fastueuse : le pont doit permettre à la famille royale et à la cour de se déplacer plus facilement et en toute sécurité parmi la foule, mais aussi à tous de voir le cortège nuptial s'avançant de la maison épiscopale à la cathédrale. La dimension politique prend ici encore le dessus, le décor ne servant qu'à souligner davantage la majesté royale dans un style antique, qui, bien que somptueux, reste proche de celui qu'utilise Henri II dans ses entrées triomphales, comme à Paris en 1549 ou à Rouen en 1550³².

²⁵ *Discours...*, *op. cit.*, p. 3.

²⁶ *Mémoires...*, *op. cit.*, p. 424.

²⁷ Cette lettre est citée dans Lucien Romier, *op. cit.*, p. 222.

²⁸ Les coûts des travaux sont détaillés dans la lettre de Pierrevive. Pour le détail des réparations et des décorations du Louvre, voir *Les comptes des bâtiments du roi (1528-1571) suivis de documents inédits sur les châteaux royaux et les Beaux-Arts au XVI^e siècle*, Léon de Laborde (éd.), *Société de l'histoire de l'art français*, Paris, 1877, t. I, p. 356-358. Sur les travaux du Primatice, voir *Marie Stuart : le destin français d'une reine d'Ecosse*, catalogue de l'exposition (octobre 2008- février 2009), Paris, RMN, 2007, p. 42.

²⁹ *Discours...*, *op. cit.*, p. 4. Douze pieds correspondent environ à quatre mètres.

³⁰ Théodore Godefroy, *op. cit.*, p. 6.

³¹ Voir Honorat de Valbelle, *op. cit.*, p. 245 pour le mariage de Catherine de Médicis et d'Henri. On retrouve aussi ces édifices lors d'autres cérémonies royales, telles que les entrées solennelles.

³² Pour l'entrée à Paris se reporter à Lawrence M. Bryant, *The King and the city in the parisian royal entry ceremony : politics, ritual and art in the Renaissance*, Genève, Droz, 1986, chap. II, p. 51-66 et chap. IX, p. 196-205. Pour plus de détails sur l'entrée à Rouen, voir Marcus H. Merriman, « Mary, Queen of France » dans Michael Lynch (éd.), *Mary Stewart, Queen in Three Kingdoms*, Oxford, Basil Blackwell, 1988, p. 36-40 ; Michael Wintroub, « L'ordre du rituel et



Le décor de la porte de Notre-Dame est plus original en ce qu'il est directement en rapport avec la célébration du mariage de deux héritiers. L'entrée de la cathédrale « étoit tapissé de tapis de veloux pers semé de fleur de lys d'or de chipre avec le ciel de mesme », mais ce ciel royal, également présent à l'intérieur de l'église, était surtout « armoyé des armes du roy et de la reyne d'Ecosse »³³. De manière étonnante, seul le registre des échevins de Paris mentionne la présence de ces armoiries, uniques éléments de décor faisant référence à l'Ecosse. Elles montrent néanmoins qu'à la célébration des époux s'ajoute bel et bien celle de la monarchie française qui s'apprête à s'associer- voire à absorber- la couronne écossaise. Si la présence du lys est un élément traditionnel de la symbolique monarchique française et donc a priori connu des spectateurs, l'ajout des armes d'un autre royaume, bien que déjà pratiqué lors de précédents mariages princiers, vient manifester la nouvelle ère qui attend la France³⁴. La simple juxtaposition des deux armoiries garantit par ailleurs une certaine limpidité du message: son accessibilité pour un public de tout niveau social contraste d'ailleurs avec les messages symboliques et allégoriques souvent complexes des fêtes organisées par le pouvoir à la Renaissance³⁵. Les armes sont comme la traduction en images et symboles du traité de mariage signé quant à lui dans une atmosphère plus élitiste. Plus encore, ces ornements symboliques, préludes aux armes écartelées qui unissent la France et l'Ecosse à partir de 1559, agissent ici comme une promesse de gloire pour les spectateurs et, à travers eux, pour le royaume.

LA JOURNEE DU 24 AVRIL 1558 : DES FESTIVITES POUR PARIS ET L'OLYMPHE

« On commença la magnificence du triumphe des nopces desdicts Roy-Dauphin et Royne-Dauphine »³⁶

La description du *Discours*, celles établies par le Parlement et les échevins de Paris ou encore celles des lettres d'ambassadeurs, permettent de faire un récit assez précis des différentes étapes de cette journée du 24 avril 1558.

Les festivités commencent vraisemblablement tôt dans la matinée. Les conseillers de Paris se réunissent dès sept heures du matin dans le grand Bureau de l'Hôtel de ville et à neuf heures s'avancent ensemble, accompagnés de toutes les compagnies d'archers, d'arbalétriers et d'haquebutiers de la ville vers la cathédrale Notre-Dame³⁷. Les conseillers du Parlement réunis en la grande salle du Palais s'y rendent à pied par la rue Sainte-Croix à partir de huit heures. A cette heure-ci il faut imaginer que les rues alentours de la cathédrale sont déjà chargées de « chevaux, de litières et coches »³⁸ et que le peuple est déjà réuni en grand nombre sur le parvis ou prêt à assister à la cérémonie depuis les fenêtres et balcons des maisons. Les premiers invités, après avoir passé le pont de bois, s'installent dans la cathédrale. Sur les coups de dix heures « vindrent premièrement les Suisses [...] avec leurs tabourins et fifres sonnans, selon leur coutume, environ demie heure »³⁹. Arrive ensuite le duc de Guise, exerçant, en l'absence

l'ordre des choses : l'entrée royale d'Henri II à Rouen (1550) », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 56e année, n° 2, 2001, p. 479-505 et Roy Strong, *op. cit.*, p. 47.

³³ Théodore Godefroy, *op. cit.*, p. 6.

³⁴ On retrouve par exemple les armes d'Angleterre lors du mariage de Louis XII en 1514. Alcuis Ledieu, « Notice et documents inédits sur le mariage de Louis XII à Abbeville », *Mémoires de la société d'émulation d'Abbeville*, n° 17, 1887-1890, p. 44.

³⁵ Pascal Lardellier, *op. cit.*, p. 52.

³⁶ *Discours...*, *op. cit.*, p. 4.

³⁷ Théodore Godefroy, *op. cit.*, p. 5.

³⁸ *Ibid.*, p. 2.

³⁹ *Discours...*, *op. cit.*, p. 5.



du connétable de Montmorency, la fonction très prisée de grand maître devant s'assurer du bon déroulement des festivités. Il rejoint, sur le pont, l'évêque de Paris Eustache du Bellay entouré de plusieurs nobles attendant l'arrivée du cortège⁴⁰. Elle est finalement annoncée à onze heures par les trompettes et tambourins arrivant depuis la maison épiscopale où le roi et sa famille ont passé la nuit. Le long cortège royal s'avance sur le pont jusqu'à l'échafaud qui le termine et la cérémonie religieuse commence alors en extérieur, devant l'entrée de la cathédrale⁴¹. Si l'évêque de Paris se charge d'accueillir les époux et le roi par une oraison, c'est le cardinal de Bourbon qui prononce les paroles sacramentaires unissant le Dauphin et Marie Stuart. Le *Discours* évoque ensuite la bénédiction et la remise de l'anneau, d'ailleurs donné au cardinal par Henri II lui-même, apparaissant alors comme garant de l'engagement prononcé⁴². Une fois le sacrement du mariage administré, le cortège reprend sa route jusqu'à l'intérieur de la cathédrale où la messe est célébrée par l'évêque de Paris. La cérémonie est apparemment traditionnelle puisque « furent gardées toutes les cérémonies que tous les autres simples gens gardent au Sacrement de Mariage »⁴³. On peut ainsi supposer qu'eurent bien lieu les chants, lectures et prières habituels ainsi que les rites tels que l'offertoire ou la bénédiction nuptiale. Cette dernière est le seul rite mentionné par les sources, lesquelles précisent que « le Roy-Dauphin et son épouse la reyne d'Escosse furent mis sous le poisle comme les autres »⁴⁴. La bénédiction nuptiale correspond en effet à un moment assez spectaculaire au cours duquel les époux s'avancent, s'agenouillent devant l'autel tandis que l'on étend au-dessus de leurs têtes un voile nuptial en général blanc et que le célébrant les bénit en tendant la main vers eux⁴⁵. Alvarotti précise que le voile est ici argenté, ce qui semble traditionnel pour les mariages princiers⁴⁶.

A la fin de la cérémonie religieuse, le cortège, repassant sur le pont sous les acclamations du peuple, retourne à la maison épiscopale dans la grande salle de laquelle est servi le dîner⁴⁷. Le roi, la reine, les deux époux et les membres de la cour profitent d'un festin royal et d'un premier bal. Alvarotti souligne que le légat pontifical Trivulzio et les ambassadeurs dînent en revanche dans une pièce à part : il semble qu'après la cérémonie religieuse publique, le dîner se fasse dans une atmosphère plus privée ne réunissant que la famille royale et les plus proches conseillers du roi⁴⁸. Le souper et les véritables festivités ont ensuite lieu au Palais, auquel ils se rendent vers cinq heures du soir, après une traversée des rues de Paris. Cette fois, y sont également invités les conseillers du Parlement, ceux de la Ville ainsi que les ambassadeurs. Après le festin, tous assistent à de somptueux défilés et mascarades entrecoupés d'un bal avant que le roi, la reine, les princes et princesses ne quittent la salle en grande pompe et ne mettent fin à la fête. Le *Discours* annonce que les festivités se poursuivent le lendemain et les jours qui suivent. Aucune source ne détaille ces fêtes mais leur existence semble corroborée par Giovanni Michieli, qui écrit que des distractions et banquets sont prévus pour toute la semaine. Il semble néanmoins que ces festivités soient aussi organisées en l'honneur d'autres mariages de la cour. L'ambassadeur ajoute qu'une autre fête pourrait également être organisée

⁴⁰ *Discours...*, *op. cit.*, p. 4.

⁴¹ Théodore Godefroy, *op. cit.*, p. 7.

⁴² *Discours...*, *op. cit.*, p. 9.

⁴³ Théodore Godefroy, *op. cit.*, p. 7.

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ Jean-Baptiste Molinet, Protais Mutembe, *Le rituel du mariage en France du XIIIe au XVIe siècle*, Paris, Beauchesne, 1974, p. 239.

⁴⁶ Herbert Van Scoy et Bernerd C. Weber, *op. cit.*, p. 47.

⁴⁷ *Discours...*, *op. cit.*, p. 12.

⁴⁸ Herbert Van Scoy et Bernerd C. Weber, *op. cit.*, p. 47.



par le cardinal de Lorraine qui, avant de quitter la cour, souhaite célébrer l'honneur de sa nièce dans sa propre maison⁴⁹. Rien néanmoins n'a permis de confirmer cette information.

« L'ordre du rituel et l'ordre des choses »⁵⁰

Cette description donne une vue générale de la journée de mariage dont certaines étapes méritent d'être analysées, comme ont pu l'être celles des rituels d'Etat, du fait de leur signification politique.

Ce sont d'abord les apparitions du cortège royal, lesquelles se font essentiellement aux abords de Notre-Dame et de la maison épiscopale, qui constituent des moments de rencontre politique entre le roi et ses sujets. Il faut dire qu'à ces instants précis tout le royaume est symboliquement réuni à Paris, autour de la cathédrale. Tous les états y sont en effet représentés, de la tête incarnée par le roi et la famille royale jusqu'au menu peuple, en passant par la noblesse ecclésiastique et laïque ainsi que par la bourgeoisie urbaine représentée entre autres par les conseillers de la Ville et du Parlement, lesquels ont tous été invités à se présenter⁵¹. Ce rassemblement dépasse même les limites du royaume puisque les souverains étrangers sont également invités à travers leurs ambassadeurs. De façon évidente, cette réunion permet d'abord au roi de partager un moment de réjouissances avec ses sujets dans une période de guerre extérieure et de difficultés internes. Ces festivités sont aussi pour lui une occasion de se présenter comme le bienfaiteur qu'il doit être, tant par les moments de joie qu'il offre à son peuple que par la mise en pratique de vertus qu'on lui prête. Toutes les sources reviennent ainsi sur la distribution de pièces de largesse en or et argent jetées une première fois au peuple par le héraut d'armes, incarnation de la personne royale, juste après les paroles sacramentaires et une seconde fois au moment de l'offertoire, à l'intérieur même de la cathédrale, et donc cette fois aux invités personnels⁵². Par cette distribution tout à fait traditionnelle dans de telles cérémonies, le roi profite du rassemblement du royaume pour exprimer toute sa magnificence et sa libéralité à ses sujets quel que soit leur rang. Néanmoins, l'intérêt d'une telle représentation du royaume est sans doute encore davantage lié à cette nécessité d'une fiction d'approbation, de consentement politique en ce qui concerne le choix de l'épouse et donc de la future reine. A la sortie de la cathédrale, la première acclamation des futurs souverains par la foule en liesse peut ainsi être interprétée comme un signe d'adhésion anticipant, d'une certaine manière, la cérémonie du sacre.

A un moment d'union et d'approbation s'ajoute l'idée, déjà évoquée par les historiens des fêtes, d'une occasion pour le roi et ses sujets de réaffirmer leur appartenance au même corps en se donnant à voir les uns aux autres. Pour permettre à la communauté politique de se revivifier⁵³, le corps social doit pouvoir être vu de tous et ce, dans son intégralité. Tout se passe comme si le royaume se donnait en spectacle à lui-même. C'est néanmoins le roi, la reine et les deux Dauphins qui doivent le mieux et le plus être observés. Le corps du roi incarnant la couronne, l'union visuelle du royaume doit donc essentiellement se faire à travers celui qui en est la tête. C'est la raison pour laquelle le duc de Guise, en tant que grand maître s'assure à son arrivée sur le pont que le peuple puisse parfaitement observer le triomphe⁵⁴. Le *Discours* indique également qu'à la sortie de la cathédrale « ledict Roy Henry (come prince et roy debonaire) ayant congneu que la plus part du peuple qui estoit en bas n'avoit veu ledict triumphe fist marcher toute ladite compagnie par le bord dudict theatre, se montrant au peuple

⁴⁹ CSPV, *op. cit.*, n° 1210.

⁵⁰ Michael Wintroub, *op. cit.*, p. 479-505.

⁵¹ Théodore Godefroy, *op. cit.*, p. 1 et p. 3.

⁵² *Discours...*, *op. cit.*, p. 10-11.

⁵³ Pascal Lardellier, *op. cit.*, p. 45.

⁵⁴ *Discours...*, *op. cit.*, p. 6.



joyeux »⁵⁵. Les registres du Parlement insistent sur le fait que c'est avant tout la Reine-Dauphine qu'il souhaite montrer à la foule. Il faut lire dans cet épisode la nécessité traditionnelle de faire paraître le corps de la future reine, la volonté d'un assentiment du royaume à son égard mais aussi et surtout la promesse de gloire qu'elle porte en elle par son titre de reine d'Ecosse. Lorsqu'il traverse les rues de Paris pour se rendre de la maison épiscopale au Palais, les sources mentionnent une dernière fois le désir du roi de se faire voir afin de « donner contentement au peuple »⁵⁶. Catherine et Marie se déplacent dans une riche litière ouverte et le roi, le Dauphin, les princes et les ducs avancent à cheval, laissant ainsi au peuple le loisir de les observer. L'itinéraire choisi par le cortège confirme le sens politique de cette traversée de la ville : tout comme lors des entrées solennelles, le cortège respecte en fait un circuit destiné à parader et à se montrer aux habitants. C'est ce qui explique que pour se rendre au Palais il passe par le pont Notre-Dame mais fait ensuite un détour par le Pont-au-Change⁵⁷.

Se faire voir n'a cependant qu'un intérêt limité si l'on ne se fait pas reconnaître. La communion sociale que doit permettre la fête passe en effet par une nécessaire reconnaissance des acteurs du spectacle entre eux. De cette reconnaissance découle également la perception d'un ordre social qui doit se retrouver dans la hiérarchie manifestée lors des festivités : les codes et repères utilisés lors des fêtes doivent en effet donner à voir l'ordre du royaume lui-même.⁵⁸ C'est pour le menu peuple que ces codes sont les moins nets du fait de sa grande hétérogénéité mais aussi parce que, de plus en plus relayé au rang de spectateur lors des festivités organisées par le pouvoir⁵⁹, il n'a finalement que peu d'importance à donner à sa propre représentation. S'il doit tout de même être caractérisé, c'est certainement par sa position sur le parvis et aux fenêtres et par un désordre qui contraste avec l'ordre des autres catégories représentées. Ce désordre se lit parfaitement dans les descriptions presque comiques du tumulte produit par la distribution des pièces de largesse⁶⁰. Pour les autres groupes, la reconnaissance est avant tout permise par le port de costumes qui n'ont pas qu'une fonction d'apparat mais qui agissent aussi comme des repères. Par ce costume, l'acteur devient un symbole du groupe auquel il appartient et qu'il contribue par là-même à réaffirmer. Les conseillers du Parlement sont ainsi reconnaissables par leurs « robes d'écarlate doublées de veloux et leur chaperons fourrez sur l'épaule »⁶¹ tandis que les échevins de Paris portent pour la plupart des « robes de soye aux livrées de ladite Ville »⁶². Au sein même de ces groupes, une hiérarchie est aussi reconnaissable car tous sont « honorablement vestus selon [leur] degré »⁶³ : les présidents du Parlement se distinguent par exemple des autres conseillers par leurs manteaux et leurs mortiers ; les sergents de la Ville, participant au cortège des échevins, portent sur leur épaule le navire d'argent, symbole de Paris. S'ajoute au costume, comme témoin d'appartenance, la place occupée dans la cathédrale par ceux qui y sont invités. Les registres de l'Hôtel de Ville expliquent ainsi que les conseillers ont l'habitude de se placer à

⁵⁵ *Discours...*, *op. cit.*, p. 11-12.

⁵⁶ Théodore Godefroy, *op. cit.*, p. 2.

⁵⁷ *Ibid.* ; *Discours...*, *op. cit.*, p. 14.

⁵⁸ Sur ce point, voir Pascal Lardellier, *op. cit.*, p. 72 et Christian Jouhaud, « Imprimer l'événement : La Rochelle à Paris », dans Roger Chartier (dir.), *Les Usages de l'imprimé (XVIe-XIXe siècles)*, Paris, Fayard, 1987, p. 391.

⁵⁹ Pascal Lardellier, *op. cit.*, p. 52 ; Jean Jacquot, Elie Konigson (éd.), *op. cit.*, p. 22.

⁶⁰ *Discours...*, *op. cit.*, p. 10. Sur cet épisode, voir surtout la description donnée par le témoignage d'un étudiant écossais dans Douglas Hamer, "The marriage of Mary Queen of Scots to the Dauphin: A Scottish printed fragment", *The Library*, 4th series, n° 12, 1932, p. 420-428.

⁶¹ Théodore Godefroy, *op. cit.*, p. 6.

⁶² *Ibid.*, p. 4.

⁶³ *Discours...*, *op. cit.*, p. 5.



gauche du chœur avec les gens des Comptes, les généraux de la Justice et ceux des Monnaies. Les conseillers du Parlement ont, quant à eux, l'habitude de prendre place à droite du chœur⁶⁴. Au sein du cortège nuptial, la reconnaissance des acteurs et la lisibilité de la hiérarchie sont encore plus évidentes. Ainsi, le fait que François de Guise arrive bien avant le cortège pour s'assurer que tout est en ordre rend presque transparente sa charge de grand maître. Le personnage est connu, surtout depuis sa victoire à Calais, et la place qu'il occupe au début de ces festivités témoigne de son rôle prépondérant à la cour. Les sources ne donnent que très peu de détails sur les costumes des ducs et princes, ni même sur celui du Dauphin et d'Henri II. Sur la tenue de Marie Stuart, leur contenu diverge, mais elles s'accordent sur le port d'une somptueuse couronne qu'elle est la seule à pouvoir porter et ce, en tant que future mariée déjà officiellement reine d'Ecosse⁶⁵. Une double lecture de la couronne est ici possible : elle représente certes la future épouse du roi mais surtout une épouse déjà régnante pour la plus grande gloire à venir de la France. C'est aussi dans l'ordre immuable du cortège que se lisent l'ordre et la hiérarchie de la cour. Les joueurs d'instruments tous vêtus de rouge et jaune viennent en premier, suivis des gentilshommes de la Maison du roi également vêtus à l'identique pour former un corps. Les abbés, archevêques et cardinaux viennent ensuite parés des habits ecclésiastiques et des attributs qui correspondent à leur bénéfice, mitres et crosses richement ornées. Le cardinal Trivulzio, en tant que légat du pape, est précédé de la masse et de la croix d'or. C'est à la suite du légat qu'au centre du cortège apparaît le Dauphin accompagné par le roi de Navarre et par ses frères messieurs d'Angoulême et d'Orléans. La place occupée par Antoine de Navarre témoigne ici parfaitement de son titre de premier prince du sang et donc de plus proche héritier de la couronne en cas d'absence de successeur. La reine d'Ecosse est quant à elle accompagnée par le roi lui-même et par le duc de Lorraine. Catherine de Médicis arrive enfin au bras de Louis de Condé, second prince du sang, et tous deux sont suivis par Jeanne de Navarre, Marguerite de Valois et diverses princesses et dames comme Antoinette de Bourbon, grand-mère de la mariée ou Anne d'Este, épouse du duc de Guise. Les places qu'occupent le duc et de manière générale la famille des Guises-Lorraine permettent non seulement de manifester le prestige à venir de la famille mais aussi et surtout de montrer à tous la place qu'elle est destinée à occuper aux côtés des futurs rois et reines de France. Ces festivités ont ainsi des enjeux politiques multiples en constituant également une promesse à l'égard d'un clan politique, celui des Guises, et ce aux dépens de leurs rivaux. Dans ce cortège à l'organisation symbolique, il est toutefois étonnant de ne pouvoir dire qu'elle était la place des ambassadeurs écossais venus pour l'occasion car les textes ne font aucun cas de leur présence.

« Des Triomphes plus grands que ceux de César »⁶⁶

Les sources ne tarissent pas d'éloge sur les festivités et spectacles organisés dans la grande salle du Palais. La fête est publique et réunit la famille royale, la noblesse proche du roi, les ambassadeurs, le Parlement, les conseillers de la Ville, les gens des Comptes, les généraux des Monnaies, les généraux de la Justice et ceux des Aides. Les festivités sont également très codifiées. L'ordre et la hiérarchie entre les invités sont ainsi respectés jusque dans l'attribution des places pour le festin royal⁶⁷. De même, un classement nobiliaire est saisissable par le rôle

⁶⁴ Théodore Godefroy, *op. cit.*, p. 2 et p. 6.

⁶⁵ *Discours...*, *op. cit.*, p. 8; dépêche d'Alvarotti dans Herbert Van Scoy et Bernerd C. Weber, *op. cit.*, p. 46. Il faut ici préciser que le roi n'est pas autorisé à porter sa couronne pour cette occasion.

⁶⁶ Théodore Godefroy, *op. cit.*, p. 8.

⁶⁷ *Ibid.* La « table de l'Espousée »⁶⁷ ou Table de Marbre semble être placée en hauteur par rapport aux autres tables, elles-mêmes disposées les unes en dessous des autres. Henri II et Catherine de Médicis sont assis, sous le dais royal, au centre de cette grande table et sont encadrés par la Dauphine d'un côté et le Dauphin de l'autre. Les invités se répartissent ensuite en fonction de leur rang, qu'ils soient assis à la même ou aux autres tables respectant aussi une



que certains nobles jouent pendant le souper pour le service du roi. François de Guise « faisant porter par un gentilhomme le bâton de Maître d'Hôtel »⁶⁸, continue de remplir la charge de grand maître qui révèle la confiance que le roi place en lui et qui fait de lui le dirigeant de la grande administration de l'Hôtel du roi. Le duc fait ici office de premier serviteur royal, titre fort prisé pour une noblesse qui se définit essentiellement par sa fonction de conseil et de service du roi. D'autres nobles sont également sollicités pour le service bien qu'à des postes moins prestigieux : Antoine de Navarre est échanson du roi et Louis de Condé son panetier. Il est intéressant de voir que, lors de cet épisode, les ambassadeurs écossais sont enfin mentionnés dans les sources : le comte d'Arran est panetier de Marie Stuart, le comte de Rothes son échanson, le comte de Cassilis son trenchant⁶⁹. Ces charges honorifiques confiées aux étrangers ont aussi une dimension politique en ce qu'elles constituent un moyen pour le roi de montrer aux nobles écossais que les rois et reines d'Ecosse, bien que résidant en France, s'efforceront également de les favoriser. C'est alors une forme d'engagement et de promesse à l'égard d'une noblesse qui peut exprimer des craintes à être géographiquement éloignée de ses souverains.

Plus que le souper, ce sont les spectacles joués au Palais qui sont les plus fastueux et les plus porteurs de sens. Il faut noter qu'à cause de la guerre qui se poursuit aucun tournoi n'est prévu pour célébrer les noces⁷⁰. Un « bal », des « masques, mommeries, ballades et autres jeux et passetemps en si grand triumphe qu'il est quasi impossible de l'inscrire »⁷¹ sont en revanche organisés. Les spectacles, reprenant des thèmes antiques typiques des fêtes de la Renaissance, sont essentiellement des défilés de planètes, de chevaux artificiels, de licornes, de chars ou de navires voguant sur une mer imaginaire. D'un point de vue très concret, la somptuosité des festivités et des costumes d'or et d'argent, réglés dans leur majorité par le roi lui-même⁷², peut servir à faire l'exposition des richesses du royaume et de l'intérêt que le roi humaniste porte aux arts et aux sciences. Mais le retour à l'antique emprunté aux *triumfi* italiens, bien que tout à fait traditionnel dans les fêtes renaissantes, sert aussi et surtout le message politique du roi. L'imagerie néo-impériale, courante dans la mise en scène du pouvoir à cette époque, s'insère tout d'abord parfaitement dans la rivalité festive – et donc politique – entre les grandes cours européennes⁷³. Par ailleurs, dans la mesure où tout semble fait pour transformer la grande salle du Palais en un nouveau mont Olympe, cette fête semble aussi avoir pour objectif de révéler aux yeux de tous la gloire du royaume de France : en reprenant là aussi un motif récurrent à la Renaissance, les festivités du mariage proposent en effet aux invités de vivre un moment digne d'un nouvel âge d'or. Alvarotti remarque ainsi que le roi et les courtisans sont masqués comme dans une sorte de carnaval nobiliaire sur le thème des dieux antiques et que ses deux fils, Monseigneur d'Orléans et Monseigneur d'Angoulême, mais aussi ceux du duc de Guise et du duc d'Aumale, vêtus comme des dieux, sont montés sur des chevaux artificiels et des licornes⁷⁴. La présence de neuf Muses parcourant la grande salle sur leur char vient compléter ce tableau antique par l'évocation des origines divines de la musique et de la poésie qui se joue et se chante pour ce mariage⁷⁵. Elles semblent invitées à participer à ces festivités comme si celles-ci

hiérarchie entre elles. Pour une reconstitution de la Table de Marbre, voir Gabriel de Pimodan, *La mère des Guises, Antoinette de Bourbon, 1494-1593*, Paris, Honoré Champion, 1925, p. 161.

⁶⁸ Théodore Godefroy, *op. cit.*, p. 8.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 10.

⁷⁰ CSPV, *op. cit.*, n° 1210.

⁷¹ *Discours...*, *op. cit.*, p. 16.

⁷² Dépêche d'Alvarotti dans Herbert Van Scoy et Bernerd C. Weber, *op. cit.*, p. 47.

⁷³ Frances A. Yates, *Astraea: the imperial theme in the sixteenth century*, London and Boston, Routledge & Kegan Paul, 1975, p. 122-125; Roy Strong, *op. cit.*, p. 80; Pascal Lardellier, *op. cit.*, p. 56.

⁷⁴ Dépêche d'Alvarotti dans Herbert Van Scoy et Bernerd C. Weber, *op. cit.*, p. 47

⁷⁵ Théodore Godefroy, *op. cit.*, p. 9.



étaient réellement organisées sur l'Olympe. Au-delà des costumes donnant aux participants une apparence divine, ce sont les correspondances du roi et des courtisans avec les dieux qui sont intéressantes. Alvarotti décrit l'apparition d'un char portant Jupiter entouré des autres dieux et le greffier des échevins de Paris témoigne de l'utilisation d'un motif italien très répandu en mentionnant l'arrivée de sept planètes évoquant par leurs costumes les dieux romains⁷⁶. Comme lors des rituels d'Etat, la dimension politique s'ajoute ici encore à la dimension esthétique car la mise en scène de cette cour des dieux semble refléter sous sa forme divinisée la cour de France elle-même : Henri II pourrait une fois de plus être représenté sous les traits de Jupiter, François de Guise sous ceux de Mars et Marie Stuart sous ceux de Vénus. Ces rapprochements font d'ailleurs écho aux traditionnelles comparaisons faites dans les poèmes produits à l'occasion des noces. Surtout, l'idée d'une correspondance entre le macrocosme d'origine divine et le microcosme que représente la cour est typique de la vision du monde à la Renaissance. Tirée d'une philosophie néoplatonicienne christianisée très présente chez Henri II et Catherine de Médicis, cette façon de comprendre l'univers repose sur l'idée que le monde terrestre n'est en fait qu'un reflet du cosmos. En découle l'idée d'une correspondance entre l'harmonie terrestre et celle de l'univers, impliquant de surcroît que l'une puisse agir sur l'autre. Le thème du fonctionnement harmonieux du monde est d'ailleurs bien présent dans les festivités, tant par la représentation des hiérarchies sociales que par l'omniprésence de la musique et de la danse. Les sons des chants, luths, harpes et cistres sont, d'après les descriptions, un ravissement pour les oreilles se mêlant harmonieusement à celui qu'offrent, pour les yeux, les costumes, les décors et les danses. La mise en relation des codes de la fête et de ces principes néoplatoniciens permet alors de donner un nouveau sens à ces festivités. En plus d'exalter la cour en la présentant comme digne d'être comparée à celle de l'Olympe, elles viennent manifester une harmonie terrestre qui alimente l'harmonie cosmique, attirant à son tour les influences bénéfiques des astres sur le monde curial, et à travers lui sur le royaume de France⁷⁷. Les festivités se présentent non seulement comme une promesse mais aussi comme une invocation magique à la gloire. La cour, dans l'écrin que constitue le Palais, semble ainsi tenter d'actualiser un potentiel âge d'or qu'elle espère vite voir se confondre avec la réalité. Rien ne le montre mieux que le défilé qui clôt les festivités après le bal :

Ce fait lesdites Princesses recommencerent à danser, et dura ladite danse ou Bal environ demie heure ; après laquelle cessée sortirent des Requestes de l'Hostel six belles navires ayant mats et voiles d'argent, de sorte qu'on les faisoit tourner où l'on vouloit ; dedans lesquelles y avoit à chacune un Prince vestu de drap d'or et masqué, assis dedans une chaire estant au milieu de chacune navire ; auprès de luy y avoit une autre belle chaire viude et préparée. Toutes lesdites navires alloient par compas dedans ladite Salle du Palais, comme s'ils eussent esté sur la mer ; et passerent par devant la Table de Marbre où estoient les Dames, et en passant chacun Prince⁷⁸ estant dedans lesdits Navires, prit l'un la Reyne, l'autre Espousée, l'autre la Reyne de Navarre, l'autre Madame Elisabeth, l'autre Madame Marguerite et l'autre Madame Claude, seconde fille du Roy, et les firent seoir auprès d'eux dedans lesdits

⁷⁶ *Ibid.* ; Dépêche d'Alvarotti dans Herbert Van Scoy et Bernerd C. Weber, *op. cit.*, p. 47

⁷⁷ Denis Crouzet, *Le haut cœur de Catherine de Médicis : une raison politique aux temps de la Saint-Barthélemy*, Paris, Albin Michel, 2005, p. 430.

⁷⁸ Le duc de Lorraine prend Claude, fille du roi ; le roi de Navarre sa femme, Condé Madame de Guise, le duc de Nemours Marguerite, sœur du roi. Le roi prend enfin Marie Stuart et le Dauphin sa mère.



Navires à chacune desdites chaires préparées, et les emmenèrent ainsi, et s'en allerent coucher, et alors finit ledit Festin pour ce dit jour⁷⁹.

A l'émerveillement que produisent les navires automates sur les spectateurs s'ajoute le caractère presque merveilleux de la clôture des festivités. La fiction semble ne jamais s'arrêter et les princes et princesses définitivement faire figure de dieux et déesses s'en retournant vers l'Olympe. L'imaginaire déployé pendant ces spectacles nécessitent bien sûr des clés de lecture que seuls détiennent des spectateurs habitués aux codes monarchiques et nobiliaires. Si une dernière remarque doit être faite sur ces festivités, celle-ci doit porter sur une nouvelle absence de références explicites à l'Ecosse. Tout se passe comme si seule la France pouvait s'attirer la gloire du mariage : c'est ce qui semble ressortir des modalités de la fête du 24 avril mais aussi des célébrations de tout type qui précèdent ou succèdent à cette journée.

DES « FETES DE PAPIER »⁸⁰, D'OR ET D'ARGENT: L'ANNONCE D'UNE GLOIRE PROMISE A LA FRANCE

L' « Avant-mariage de Madame Marie, Royne d'Ecosse »⁸¹

Ce titre, qui reprend celui d'un poème de Jacques Tahureau écrit en 1554 pour célébrer l'union prochaine de Marie Stuart et du Dauphin, permet de voir que la célébration et la diffusion de la nouvelle du mariage de François et Marie Stuart commencent bien avant le début des préparatifs. Ce sont d'abord les fêtes de cour qui multiplient les allusions aux noces des deux héritiers. Les entrées triomphales de Paris et de Rouen dont les décors attestent des ambitions impériales d'Henri II font déjà référence en 1549 et 1550 à l'union future de la France et de l'Ecosse et exposent même les revendications du roi sur l'Angleterre⁸². Pour prendre un autre exemple, en 1554, alors qu'Henri II envisage d'introduire le Dauphin à la cour, un spectacle est organisé au château de Saint-Germain, au cours duquel Marie Stuart, sous les traits de la sibylle de Delphes, s'adresse à son futur époux et lui prédit le trône anglais⁸³. Les spectacles annonçant le mariage et la gloire qui l'accompagne font ainsi déjà résonner les projets henriciens. Surtout, sans aller jusqu'à parler d'une forme de propagande planifiée par Henri II dès 1548, cette glorification anticipée prépare la mise en scène politique qui sera celle de la journée du mariage. Tout se passe ainsi en 1558 comme si les festivités du mariage marquaient l'aboutissement d'une série de spectacles en même temps que l'aboutissement de la politique écossaise d'Henri II⁸⁴. Dès lors, les fêtes du mariage semblent réaliser les promesses politiques des précédentes fêtes henriciennes tout en en produisant de nouvelles pour le règne du futur François II.

A ces spectacles s'ajoutent des célébrations textuelles qui commencent elles aussi dès le début des années 1550 alors que Marie Stuart paraît déjà à la cour comme une jeune femme garante de la gloire de la France, tant par son titre de reine que par sa beauté et ses vertus. L'idée de la célébration prochaine du mariage est par exemple lancée par le sonnet de Jacques Tahureau en

⁷⁹ Théodore Godefroy, *op. cit.*, p. 9.

⁸⁰ Cette expression est empruntée à Michèle Clément, « Etienne Jodelle ou la fête de papier », *La fête au XVI^e siècle, actes du X^e colloque du Puy-en-Velay*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, Saint-Etienne, 2003, p. 159-170.

⁸¹ Jacques Tahureau, « Avant-mariage de Madame Marie, Royne d'Ecosse », dans les *Poésies de Jacques Tahureau, Du Mans. Mises toutes ensemble et dédiées au Reverendissime Cardinal de Guyse*, Paris, 1554. Cité dans James E. Phillips, *Images of a Queen, Mary Stuart in sixteenth-century literature*, Berkeley, Los Angeles, 1964, p. 11.

⁸² Pamela Ritchie, *Mary of Guise in Scotland, 1548-1560 : a political career*, East Linton, Scotland, Tuckwell Press, 2004, p. 200-201; Marcus H. Merriman, *op. cit.*, p. 40.

⁸³ *Marie Stuart : le destin...*, *op. cit.*, p. 37.

⁸⁴ Michael Lynch (éd.), *op. cit.*, p. 1.



1554. Inséré dans un volume en vers dédié au cardinal de Lorraine, il fait déjà référence à la promesse politique que constitue l'union des jeunes gens pour la famille de Guise. Joachim Du Bellay s'attache lui aussi à célébrer la future gloire du royaume avant la concrétisation du mariage. Comme dans beaucoup de poèmes écrits avant les noces, la dimension politique est déjà présente dans ses écrits, mais celle-ci passe plus par l'élogieux portrait qui est dressé de Marie Stuart que par l'évocation explicite de l'union à venir. Joachim Du Bellay met ainsi l'accent sur les vertus de Marie Stuart dans un poème latin écrit en 1557 en l'honneur du futur mariage, *In futuras nuptias Francisci Gall. Delphini et Mariae Stuartae* ainsi que dans son *Sonnet à la Royne d'Écosse*⁸⁵ imprimé en 1558. Dans ce sonnet, Marie Stuart est l'instrument d'une paix durable entre la France et l'Angleterre désormais réunies, mais aussi celui de la fin des espoirs de l'Espagne de voir un jour le Dauphin réaliser un mariage espagnol. En lui attribuant ainsi toute la gloire future de la France, Joachim Du Bellay fait alors de Marie Stuart la garante d'un nouvel âge d'or :

Ils veulent que par vous la belle vierge Astrée
En ce siècle de fer reface encor' entrée,
Et qu'on revoye encor' le beau Siècle doré⁸⁶

Le recours à l'idéal antique dans ce poème – mais aussi dans d'autres pièces – vient donner une signification particulière au motif renaissant de l'âge d'or en en faisant une sorte de fil rouge dans la célébration de l'union : promis avant les festivités, le nouvel âge d'or semble commencer à devenir réalité au cours de celles-ci et plus particulièrement lors des triomphes. Il est enfin intéressant de noter que ce poème est réimprimé quelques mois avant le mariage à la suite de *l'Hymne au Roy sur la prinse de Callais*⁸⁷ comme pour montrer que la promesse faite par le poète, notamment en ce qui concerne l'Angleterre, est sur le point de se réaliser. Dès lors, il semble que, comme les fêtes de cour, les « fêtes de papier » soient devenues des instruments au service d'une glorification monarchique qui, commencée bien avant les célébrations de 1558, contribuent à donner davantage de relief à la journée du 24 avril. Elles contribuent en effet à préparer et à accentuer sa portée politique. Par ailleurs, si ces célébrations anticipées ont évidemment pour objectif premier de célébrer la promesse d'une gloire future pour la monarchie et pour les Guises, elles constituent aussi une forme de publicité pour le mariage, dans ou hors du royaume, créant ainsi une forme d'attente voire d'impatience pour ceux qui y sont favorables.

« O mariage heureux que Dieu veule lier »⁸⁸

Si l'avant-mariage fait déjà couler de l'encre, ce n'est rien de comparable à ce qui s'écrit, s'imprime et se diffuse dès le mois de mai 1558. Aux formes traditionnelles de la célébration et de l'éloge s'ajoutent des formes plus spécifiques à la fête et au mariage. Surtout, ces « fêtes de papier » ajoutent à leur dimension élégiaque une dimension plus explicitement politique. C'est le cas du *Discours du grand et magnifique triumphe* dont la publication avec privilège royal a lieu juste une semaine après les cérémonies du mariage : publié dans deux éditions à Paris, il

⁸⁵ Joachim Du Bellay, « Sonnet à la Royne d'Écosse » in *Œuvres françoises*, Paris, 1866, I. 316 et note I. 500. « In futuras nuptias Francisci Gall. Delphini et Mariae Stuartae » in *Poematum Libri quatuor*, Paris, 1558. Deux inscriptions évoquant Marie en ces termes et probablement écrites par Du Bellay pour l'occasion sont également publiées dans son *Entreprise du roy-dauphin* (1559). Toutes ces œuvres sont citées dans James E. Phillips, *op. cit.*, p. 11.

⁸⁶ Joachim Du Bellay, « Sonnet... », *op. cit.*, I. 316.

⁸⁷ Alexander S. Wilkinson, *op. cit.*, p. 46.

⁸⁸ Jean-Antoine de Baif, *Chant de joie du jour des espousailles de François, roi dauphin, et de Marie, roine d'Écosse*, Paris, André Wechel, 1558.



l'est aussi à Rouen et à Lyon la même année⁸⁹. Ces éditions montrent un éventuel succès du texte à Paris mais aussi le souci de sa distribution dans deux autres grands centres d'imprimerie qui sont par ailleurs des centres de diffusion des écrits vers l'étranger. Lyon alimente en effet les territoires helvétiques, germaniques et italiens ; Rouen l'Europe du Nord dont les Pays-Bas, l'Angleterre et l'Ecosse⁹⁰. La nouvelle du mariage doit se répandre tout autant que la richesse du roi de France et la gloire qui attend son royaume. Bien que son auteur soit anonyme et qu'il soit difficile de prouver qu'il s'agisse d'une commande, l'hypothèse d'un caractère officiel du texte est très tentante. Il faut dire que le ton du *Discours*, les descriptions qu'il fait de la magnificence et du succès des festivités ainsi que l'éloge qu'il adresse à la famille royale et aux Guises vont dans le sens d'une exaltation de la monarchie. C'est par ailleurs le seul texte qui livre une description presque omnisciente et si détaillée de l'ensemble des fêtes. Selon Alexander S. Wilkinson, cela peut tenir au fait qu'il a pu être partiellement écrit à partir du programme des festivités avant d'être complété avec les détails de la journée. Il aurait alors été prévu à l'avance par un auteur proche ou faisant partie des organisateurs. A défaut de pouvoir parler de commande officielle, il n'y aurait rien de surprenant à imaginer que cette initiative individuelle au service de la royauté – et des ambitions personnelles de l'auteur – ait pu, par la suite, être validée et considérée par les autorités royales comme un récit officiel des cérémonies.

D'autres formes spécifiques au mariage sont aussi produites immédiatement, après ou dans les semaines qui suivent les célébrations. Michel de l'Hospital offre ainsi aux jeunes époux un épithalame intitulé *In Francisci illustrissimi Franciae delphini et Mariae Serenissimae Scotorum reginae nuptias*⁹¹. La dimension politique du texte est explicitement mentionnée: Michel de l'Hospital dit écrire en tant que conseiller plus qu'en tant poète et prendre la plume contre ceux qui se montrent hostiles à un mariage si favorable au prestige des Guises. Pour contrer ces opposants, il établit une liste des avantages de ce mariage pour la France et des risques qu'elle prend en y renonçant. En tournant le dos à l'Ecosse, la France favoriserait en effet l'Angleterre et la monarchie espagnole, vers lesquelles les Ecossais pourraient se tourner⁹². Au contraire, l'union des deux jeunes héritiers permet à la dynastie Valois d'étendre son pouvoir sur tous ces territoires. Plus encore, cette union est le point de départ d'une gloire dont Michel de l'Hospital se fait l'annonciateur: « l'heure viendra » où la dynastie des Valois « par sa descendance divine et sa race nombreuse » dominera le monde. Le « premier-né régnera sur la France, le cadet sur la Lombardie et l'Italie, des Alpes jusqu'à Tarente, le troisième donnera sa loi aux Ecossais », le dernier obtiendra le trône d'Angleterre et d'autres territoires⁹³. Les autres poèmes écrits pour l'occasion ne formulent pas aussi explicitement leur objectif politique. Pour autant, celui-ci n'est pas moins important, surtout lorsqu'il permet de satisfaire des ambitions personnelles. Tout juste introduit à la cour, Jean-Antoine de Baif a, par exemple, lui aussi tout intérêt à célébrer les exploits des Guises⁹⁴. C'est en partie la raison pour laquelle il écrit son *Chant de joie du jour des espousailles de François roi dauphin et de Marie roine d'Ecosse* quelques temps après le mariage. En plus de faire un récit versifié des festivités et l'éloge de

⁸⁹ L'édition de Lyon est imprimée chez Jean Brotot et celle de Rouen chez Jaspard de Rémortier & Raulin Boulenc.

⁹⁰ La consultation de l'*Universal Short Title Catalogue* a permis de repérer une assez large diffusion du texte dans ces territoires. Ces circuits de diffusion demanderaient une étude plus poussée.

⁹¹ Michel de l'Hospital, *In Francisci illustrissimi Franciae delphini et Mariae Serenissimae Scotorum reginae nuptias, vri cujusdam ampliss. carmen*, Paris, F. Morel, 1558. « Epithalame sur l'union du très-illustre Dauphin, François de France, avec très-puissante reine Marie d'Ecosse », traduction tirée de Denis Crouzet, *La sagesse et le malheur, Michel de l'Hospital, chancelier de France*, Champ Vallon, Paris, 1998, p. 330.

⁹² James E. Phillips, *op. cit.*, p. 13.

⁹³ Traduction tirée de Denis Crouzet, *La sagesse... op. cit.*, p. 330.

⁹⁴ Yvonne Roberts, *Jean-Antoine de Baif and The Valois Court*, New York, Peter Lang, 2000, p. 44.



chaque membre de la famille royale, le poète revient lui aussi sur les conséquences glorieuses pour la France d'un tel mariage :

O mariage heureux que Dieu veule lier
Pour faire sous un Roy deux royaumes plier,
Et nous deux seulement, mais sens meurdre et sans guerre
A la France et l'Ecosse alliant l'Angleterre,
O FRANCOIS, ton épouse un jour puisse à tes lois
Par un accord ami soumettre les Anglois⁹⁵

Bien que le ton prophétique de Michel de l'Hospital soit ici remplacé par un ton plus lyrique, associant par ailleurs le mariage à la paix, le *topos* de la monarchie universelle donne sa dimension stratégique à cette union pacifiquement conquérante qui se célèbre. Ce lieu commun des poésies de circonstance se retrouve également dans d'autres poèmes écrits au même moment, lesquels impliquent directement les principaux rivaux européens de la France. Dans l'épithalame de Jean Mercier, le poète imagine ainsi que la domination des Valois peut s'étendre jusqu'à l'Espagne, les Flandres et l'Italie⁹⁶. Les *Chantz royaulx sur les triumphes du mariage du Roy-Daulphin et de la Royne Daulphine* de Jacques de la Tapie d'Aurillac, quant à eux, quittent même les réalités territoriales européennes pour encenser le pouvoir illimité du Dauphin sur terre et sur mer tout en faisant l'éloge de François de Guise et du cardinal de Lorraine⁹⁷. Ses éloges, reprenant une fois de plus le thème de l'âge d'or antique, s'appuient sur des comparaisons avec des figures mythologiques que Jean Mercier et Adrien Turnèbe⁹⁸ sollicitent eux aussi, de manière tout à fait traditionnelle, dans leurs épithalames. Leur traitement du motif est moins original que celui de Jean de la Maisonneuve dans *L'Adieu des neuf Muses aux roys, princes et princesses de France, à leur département du festin nuptial de Francoys de Valoys, roy dauphin et Marie d'Estuart, royne d'Escoce*⁹⁹ et celui de Jacques Grévin dans son *Hymne à Monseigneur le Dauphin*¹⁰⁰. Publié en 1558, *L'Adieu des neuf Muses* pourrait bien être le poème qui fut chanté au cours du défilé des neuf Muses lors des festivités au Palais. Il prend la forme de plusieurs discours d'adieux de Calliope adressés à Henri II et Catherine de Médicis, aux deux époux, ainsi qu'aux grands nobles assis à la Table de Marbre. Par les adresses directes de Calliope aux acteurs de la fête, le poème participe pleinement à l'association de la cour avec l'Olympe. Sa dimension politique se lit dans les conseils que la muse donne au jeune Dauphin et par l'éloge fait à Marie Stuart, lequel passe essentiellement par le rappel du prestige qu'elle apporte à la France en tant que reine d'Ecosse : Marie Stuart est « la Royne d'honneur du beau tige Escocois / conjoint au Lis du hault tige François »¹⁰¹. Quant à *L'Hymne à Monseigneur le Dauphin* de Jacques Grévin, il ne mentionne que discrètement le mariage mais

⁹⁵ Jean-Antoine de Baif, *op. cit.*, p. 4.

⁹⁶ Jean Mercier, *Joannis Mercerii, Montacutani adolescentis, Dialogus in nobilissimi Gallorum Delphini et illustrissimae Scotorum Reginae nuptias...*, 1558.

⁹⁷ Jacques de la Tapie d'Aurillac, *Chantz royaulx sur les triumphes du mariage du Roy dauphin et la Royne daulphine*, Paris, G. de Harsy, 1558.

⁹⁸ Adrien Turnèbe, *Epithalamium Francisci Valesii... Franciae delphini, et Mariae Stuartae sereniss. Scotorum reginae*, Paris, Guillaume Morel, 1558.

⁹⁹ Jean d'Aubusson de La Maisonneuve, *L'Adieu des neuf Muses aux roys, princes et princesses de France, à leur département du festin nuptial de Francoys de Valoys, roy dauphin et Marie d'Estuart, royne d'Escoce*, Paris, Martin L'Homme, 1558.

¹⁰⁰ Jacques Grévin, *Hymne à Monseigneur le Dauphin sur le mariage dudict seigneur et de Mme Marie d'Estevart, royne d'Escoce*, Paris, Martin L'Homme, 1558.

¹⁰¹ Jean d'Aubusson de la Maisonneuve, *op. cit.*, p. 5. La métaphore horticole est aussi utilisée dans René Guillon, *Nuptiale Carmen Renati Guillonii mercurium agentis, quo exhortatis Franciscum Valesium Galliarum Delphinum ad uxorem ducen dam Mariam utpote Scotiae reginam, quam tandem duxit anno 1558, Aprilis die 24. [...]*, Paris, André Wechel, 1558.



s'efforce plutôt de comparer l'histoire du Dauphin et de Marie Stuart à celle du roi des Myrmidons Pelée et de la néréide Thétis qu'il parvient à épouser contre son gré. Leurs noces sont d'ailleurs célébrées sur l'Olympe. La dimension politique est ici explicitée par la référence à la conquête de Thétis reprenant l'idée d'une conquête de l'Ecosse.

Pour finir ce tour des « fêtes de papier », il peut être intéressant de s'attarder sur un texte se distinguant des autres : la *Description des royaumes d'Angleterre et d'Ecosse*, établie par Estienne Perlin en mai 1558. Dans cette sorte de guide, la géographie se met explicitement au service de la politique. Perlin, qui considère certainement qu'un tel ouvrage est nécessaire puisque les deux royaumes sont sur le point d'être conquis par la France, présente en effet Henri II comme « le futur monarque et empereur de tout le monde »¹⁰².

« *Off the Quenis Maryage with the Dolphin of France* »¹⁰³

Si la nouvelle et la magnificence du mariage se diffusent au sein du royaume du France, celles-ci se diffusent également en Ecosse. C'est d'abord un étudiant écossais ayant assisté aux cérémonies parisiennes qui ramène en Ecosse la description des festivités. Son témoignage, découvert en 1932 par Douglas Hamer, est relativement précis lorsqu'il s'agit de la description des cérémonies ayant eu lieu à Notre-Dame¹⁰⁴. En revanche, pour la description des festivités curiales auxquelles il n'est pas convié, l'étudiant écossais s'en remet au *Discours*, dont il tire une grande partie de ses informations. Hamer fait d'ailleurs l'hypothèse d'une publication de son témoignage à la fin du mois de mai ou au mois de juin 1558, soit un mois après celle du *Discours*. Il semble alors que la version « semi-officielle »¹⁰⁵ des festivités ait atteint le royaume de Marie Stuart. Contrairement à ce qu'on aurait pu en attendre, cet imprimé ne donne pas plus d'informations sur le rôle joué par les ambassadeurs écossais : tout laisse réellement penser qu'aucune place spécifique ne leur a été réservée.

Comme en France, les productions littéraires qui diffusent le plus la nouvelle du mariage sont néanmoins plutôt des poèmes. James E. Phillips a bien étudié ces textes et s'intéresse en particulier à ceux de George Buchanan et Richard Maitland. George Buchanan est encore en 1558 un fervent partisan de la jeune reine d'Ecosse qu'il compare d'ailleurs à Hélène de Troie dans son poème. Celui-ci s'attache toutefois moins à célébrer l'union de la reine avec le Dauphin de France qu'à construire une histoire glorieuse de son royaume, dont il met en avant la perpétuelle indépendance. S'il mentionne l'union de la France et de l'Ecosse, il ne le fait qu'en imaginant une union basée sur une égalité entre les deux royaumes. Pour lui, la France a autant à gagner dans cette affaire que l'Ecosse¹⁰⁶. Richard Maitland reprend la même idée dans son poème intitulé « *Off the Quenis Maryage with the Dolphin of France* ». James E. Phillips montre que si le poème de ce protestant est assez élogieux envers la jeune mariée, il insiste aussi beaucoup sur la nécessaire indépendance de l'Ecosse et la nécessaire égalité des deux royaumes sur le point d'être réunis. La conclusion de son poème est en effet assez représentative du ton général qu'il adopte et de la différence qui doit être faite dans la façon dont les Français et les Ecossais envisagent l'union des deux couronnes :

Scots and French now live in unity,

¹⁰² Estienne Perlin, *Description des royaumes d'Angleterre et d'Ecosse*, Paris, F. Trepeau, 1558. Cité dans Alexander S. Wilkinson, *op. cit.*, p. 47.

¹⁰³ Richard Maitland, *Off the Quenis Maryage with the Dolphin of France* cité dans James E. Phillips, *op. cit.*, p. 16.

¹⁰⁴ Douglas Hamer, *op. cit.*

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 422.

¹⁰⁶ L'épithalame de George Buchanan se trouve dans *Epithalamia tria Mariana: Francisci Valesii et Mariae Stuartae epithalamium, Geo. Buchanano auctore ; In Francisci Franciae delphini et Mariae Scotorum reginae nuptias, Mich. Hospitalio auctore ; Henrici ducis Albaniae et Mariae Scotorum reginae epithalamium*, Francis Wrangham (éd. trad.), Chester, 1837.



*As you were brothers born in one country
Without all manner of suspicion.
Each one to other keep true fraternity
Defending other both by land and sea*¹⁰⁷

Cette différence dans la perception du mariage tient en grande partie aux inquiétudes des Ecosseis et essentiellement à celles des membres de la haute noblesse. Il faut dire qu'en 1548 les Etats écossais ne consentent au mariage et à la ratification du traité d'Haddington que sous la pression d'une nouvelle guerre contre l'Angleterre. En effet, après la défaite de Pinkie en 1547 face aux Anglais, l'Ecosse fait de nouveau appel à l'aide militaire d'Henri II qu'il lui accorde en échange, entre autres choses, de la main de Marie Stuart pour son fils. Les *Three Estates* acceptent cette contrepartie sous l'influence du régent de l'époque, James Hamilton, deuxième comte d'Arran, qui, au départ opposé à cette union risquée pour ses ambitions dynastiques, obtient pour lui-même le duché de Châtellerauld assorti d'une rente annuelle de douze mille livres¹⁰⁸. Comme le dit Eric Durot, le mariage du Dauphin François et de Marie Stuart est donc avant tout un « désir français »¹⁰⁹. Par ailleurs, si l'influence française en Ecosse, incarnée depuis 1554 par la régente Marie de Guise, ne provoque pas d'opposition ouverte avant le printemps 1559, les Etats écossais n'accueillent pas pour autant la nouvelle de l'approche du mariage avec enthousiasme. Lorsqu'ils se réunissent en décembre 1557 pour honorer, sous les demandes pressantes d'Henri II, le traité de 1548 et donc pour définitivement consentir à l'union des deux héritiers, ils optent en fait pour la solution qui leur semble la moins défavorable à leurs intérêts. A cette date, les chefs des grandes familles écossaises passées au protestantisme sont en effet soucieux de faire triompher la Réforme tout en conservant leurs charges politiques auprès de la régente catholique. Bien qu'officiellement réunis sous le nom de *Lords de la Congrégation* par la signature du *First Band* en décembre 1557, ils trouvent en Marie de Guise une femme de pouvoir habile dont la modération en matière de religion est aujourd'hui mise en avant par une historiographie anglo-saxonne laissant derrière elle le portrait dépassé d'une catholique intransigeante. Certainement plus animée par les ambitions dynastiques des Guise, la régente tente en effet de ménager les protestants en les intégrant aux affaires au même titre que ses conseillers catholiques. Le comte de Cassilis ou John Erskine de Dun, par exemple, sont ouvertement protestants et font pourtant partie des ambassadeurs envoyés à Paris en 1558. L'historienne Pamela Ritchie montre ainsi que le second accord donné au mariage par les Etats écossais s'explique, non par leur désir de voir la France et l'Ecosse enfin réunies, ni uniquement par l'aide militaire que la France pourrait apporter à l'Ecosse en cas de nouvelle guerre contre l'Angleterre mais par le souci de maintenir une situation d'équilibre aussi favorable aux protestants qu'aux ambitions de la régente¹¹⁰. Malgré cet accord officiel des *Three Estates*, le poème de Richard Maitland laisse néanmoins entendre que pour les Ecosseis – surtout protestants – la nouvelle du mariage fait déjà planer la menace d'une pure et simple domination de la France sur l'Ecosse par l'intermédiaire d'une régente française qui, sur place, pourrait favoriser les intérêts politiques et religieux d'Henri II et des Guise au détriment des libertés écossaises. C'est d'ailleurs l'argument qui sera le plus utilisé contre la régente au printemps 1559 lorsqu'éclate la *Reformation rebellion* dont les causes sont autant politiques que religieuses. Dès lors, devant les craintes ou en tout cas le peu d'enthousiasme des Ecosseis, la régente se doit de faire

¹⁰⁷ James E. Phillips, *op. cit.*, p. 16. « Ecosseis et Français, vivez désormais dans l'unité / Comme si vous étiez frères issus d'une même terre / Sans ne faire aucune place à la suspicion. / Gardez les uns envers les autres une sincère fraternité / En vous défendant les uns et les autres sur la terre comme sur les mers » (notre traduction).

¹⁰⁸ Pour plus de détails sur la conclusion du mariage, voir Pamela Ritchie, *op. cit.*, p. 19-25.

¹⁰⁹ Eric Durot, *op. cit.*, p. 6

¹¹⁰ Pamela Ritchie, *op. cit.*, p. 188-204.



accepter l'union des deux héritiers et de l'imposer dans les esprits en organisant sa célébration. C'est pourquoi, à la production textuelle, s'ajoute en Ecosse comme en France d'ailleurs¹¹¹, une production officielle d'objets commémoratifs, tels que des testons, des jetons ou des médailles, qui participent à une forme de propagande politique destinée à faire approuver le mariage¹¹². Deux testons sont par exemple frappés à Edimbourg en 1558. Tous deux portent sur le droit le monogramme FM enlacé, surmonté d'une couronne fermée à l'impériale et accosté de chaque côté de la croix de Lorraine des Guises ; le revers et les légendes diffèrent en revanche. L'un porte au revers un écu mi-parti coupé en haut, écartelé de France et de Dauphiné, et en bas d'Ecosse, ainsi que les titres de Dauphin et Dauphine de Viennois et Roi et Reine d'Ecosse. Sur le droit figure la légende FECIT UTRAQUE UNUM (« les dieux n'en font qu'un »). L'autre teston reprend la titulature sur son droit et une sentence biblique (Matt, 19,6), JAM NON SUNT DUO SED UNA CARO (« ils sont deux en une seule chaire ») au centre de son revers¹¹³. Dans les deux cas, c'est sur l'union des époux et des royaumes que les testons insistent. Au-delà de la volonté de diffusion et de célébration du mariage, la fabrication et la mise en circulation de ces objets sont donc surtout destinées à présenter le Dauphin comme le nouveau roi d'Ecosse mais aussi à préparer l'union des deux royaumes. On compte sur la circulation rapide et facile de ces pièces au sein du royaume mais aussi, pourquoi pas, à l'étranger. Ces objets sont par ailleurs susceptibles d'être gardés et collectionnés, ce qui permet d'assurer leur diffusion et donc celle de la gloire de la France sur le temps long¹¹⁴.

La célébration des noces en Ecosse passe enfin par l'organisation de festivités qui font alors écho à celles qui se sont déroulées en France. Les comptes du 27 juin 1558 nous apprennent que des feux d'artifices et des processions sont organisés en juillet 1558 dans les villes écossaises et surtout à Edimbourg. De même, des comptes datés du 30 juin font mention d'une commande de 44 livres faite auprès John Balfour, maître de la garde-robe, pour l'achat de velours, soie et taffetas à l'occasion des célébrations qui doivent avoir lieu le 3 juillet dans la capitale¹¹⁵. L'Ecosse vit alors en différé les festivités qu'a connues Paris au printemps 1558. Ces célébrations organisées par Marie de Guise dépendent elles aussi d'une volonté politique répondant à des enjeux multiples : il faut, de manière équitable, offrir au peuple écossais des réjouissances telles que celles qu'a connues le peuple français; il faut aussi s'assurer que les Ecossais, bien qu'éloignés, aient compris l'impact de cette union sur leur royaume; il faut enfin célébrer et faire accepter l'avènement d'un nouveau roi tout en lui manifestant l'allégeance de ses sujets par la participation des villes aux préparatifs des festivités.

Sans aller jusqu'à parler de rituel d'Etat, les festivités du mariage du Dauphin François et de Marie Stuart constituent donc une cérémonie politique à bien des égards. Sous la forme du faste comme de l'imprimé, elles sont tout d'abord utilisées comme de véritables

¹¹¹ Voir Fernand Mazerolle, *Les médailleurs français du XVe au milieu du XVIIe siècle*, Paris, Imprimerie nationale, 1902-1904, t. I p. 43 et t. II p. 29.

¹¹² William McAllister Johnson, « Numismatic Propaganda in Renaissance France », *The Art Quarterly*, vol. XXXI, n° 2, 1968, p. 123-153.

¹¹³ Paul Bordeaux, « Les jetons et les épreuves de monnaies frappés à Paris de 1553 à 1561 pour Marie Stuart », *Gazette numismatique française*, 1905, vol. IX, p. 161 (pl. n° 10). Voir annexe 1.

¹¹⁴ Anne-Marie Lecoq, « La symbolique de l'Etat : Les images de la monarchie des premiers Valois à Louis XVI », dans Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1996, t. II « La nation », p. 156.

¹¹⁵ Cités dans George Chalmers, *The life of Mary, Queen of Scots; drawn from the state papers. With six subsidiary memoirs*, London, J. Murray, 2nd édition, 1822, t. I, note p. 24. Voir aussi les extraits des registres de la ville d'Edimbourg qui détaillent les sommes versées pour les festivités : Extracts from the Records of the Burgh of Edinburgh : 1558, July-December, sur le site de la *British History Online*. URL : <https://www.british-history.ac.uk/report.aspx?compid=58548>



instruments de gouvernement par Henri II, tant dans sa politique intérieure d'apaisement que dans sa politique d'ostentation et de concurrence vis-à-vis de ses adversaires anglais et espagnols. Au même titre que les quatre grands cérémoniaux, ces festivités comportent également une sorte de dimension performative en ce qu'elles créent une nouvelle donne politique dans laquelle François et Marie Stuart sont officiellement reconnus comme Roi-Dauphin et Reine-Dauphine de France mais aussi et surtout comme roi et reine d'Ecosse. Par ailleurs, les modalités et les intentions des fêtes du mariage empruntent largement à la rhétorique et aux rites politiques en s'adressant à un public à la fois aristocratique et populaire et en produisant, à travers un dialogue de codes et de symboles, un message de gloire pour le présent et l'avenir de la France. Cette dimension, en réalité toujours présente dans les festivités royales de la Renaissance, a ici une résonance encore plus forte du fait d'un contexte particulier pour le roi de France et de l'enjeu que représente, dans cette même situation, l'union du futur roi avec une reine d'Ecosse.

L'analyse de ces cérémonies pleines de promesses permet également de faire le constat d'un déséquilibre entre la célébration du royaume de France et celle du royaume d'Ecosse dans les festivités. Alors qu'en 1514, les fêtes du mariage de Louis XII et de Marie d'Angleterre, qui n'est pourtant pas reine, donnent une place de choix aux représentants anglais et de manière générale à leur royaume¹¹⁶, les festivités henriciennes de 1558 ne semblent donner aucune place particulière aux ambassadeurs écossais et au royaume de la Dauphine. Cela peut tout simplement tenir à la précipitation dans laquelle le mariage a été organisé mais il faut surtout dire que le roi de France semble plus désireux d'absorber purement et simplement la « porte arrière » de l'Angleterre que de s'associer avec elle. C'est en tout cas ce que paraît confirmer une clause secrète du traité de mariage signée par Marie Stuart le 4 avril 1558 et prévoyant la donation de l'Ecosse à la France en cas de décès sans descendance de la jeune reine. Ce sont aussi les ambitions d'Henri II qui permettent de comprendre l'impatience dont on fait preuve pour faire officialiser le titre de Roi d'Ecosse¹¹⁷ et pour obtenir des ambassadeurs écossais la couronne matrimoniale¹¹⁸. C'est enfin au regard de ces mêmes projets impériaux qu'il faut interpréter le « cadeau de mariage » que le roi de France offre aux Ecossais en novembre 1558. A l'occasion des noces de Marie Stuart et du Dauphin, Henri II décide en effet de naturaliser tous les Ecossais et de faire d'eux des régnicoles au même titre que les sujets français¹¹⁹. Ainsi, les festivités nuptiales sont certes plus aisément déchiffrables à la lumière des ambitions d'Henri II mais celles-ci sont à leur tour des reflets plus ou moins explicites des projets henriciens. Dès lors, si une fête politique pleine de promesses se célèbre le 24 avril 1558, la réalisation de ces promesses n'est certainement attendue que par et pour la France.

¹¹⁶ Alcius Ledieu, *op. cit.*, p. 13-107. Les références à l'Angleterre sont nombreuses. Voir aussi *Entrées de Marie d'Angleterre, femme de Louis XII, à Abbeville et à Paris*, Hippolyte Cocheris (éd.), A. Aubry, Paris, 1859.

¹¹⁷ Dès le 30 avril 1558, un document est signé par François et Marie Stuart en tant que « *King and Queen of the Scots, Dauphin and Dauphiness of France* », d'après David Hay Fleming, *op. cit.*, p. 22.

¹¹⁸ George Chalmers, *op. cit.*, note p. 24.

¹¹⁹ *Relations politiques de la France et de l'Espagne avec l'Ecosse au XVIe siècle*, Alexandre Teulet (éd.), Paris, 1862, t. I, p. 312-314.



BIBLIOGRAPHIE

Sources

Catalogue des actes de François II, Marie-Thérèse de Martel éd., Paris, Ed. du CNRS, 1991, t. II, p. 561-567.

Discours du grand et magnifique triumphe fait au mariage de tresnoble & magnifique prince François de Vallois roy, dauphin, filz aîné du treschrestien roy de France Henry ii. du nom, & de treshaulte & vertueuse princesse madame Marie d'Estreuart roine d'Escosse, Annet Brière, Paris, 1558. Deux autres éditions ont aussi été consultées : celle de Jean Brotot, Lyon, 1558 ; celle de Jaspas de Rémortier & Raulin Boulenc, Rouen, 1558.

Entrées de Marie d'Angleterre, femme de Louis XII, à Abbeville et à Paris, Hippolyte Cocheris (éd.), A. Aubry, Paris, 1859.

Epithalamia tria Mariana: Francisci Valesii et Mariae Stuartae epithalamium, Geo. Buchanano auctore ; *In Francisci Franciae delphini et Mariae Scotorum reginae nuptias*, Mich. Hospitalio auctore ; *Henrici ducis Albaniae et Mariae Scotorum reginae epithalamium*, Francis Wrangham (éd. trad.), Chester, 1837 (vers latins et anglais en regard).

Lettres de Catherine de Médicis, Hector de la Ferrière (éd.), Paris, 1880, t. I.

Mémoires de François de Lorraine duc d'Aumale et de Guise concernant les affaires de France et les négociations avec l'Ecosse, l'Italie et l'Allemagne pendant les années 1547 à 1561, Michaud et Poujoulat (éd.), *Nouvelle collection des mémoires pour servir à l'histoire de France*, série 1, 1851, t. 6.

Relations politiques de la France et de l'Espagne avec l'Ecosse au XVIe siècle, Alexandre Teulet (éd.), Paris, 1862, t. I.

BAIF Jean-Antoine (de), *Chant de joie du jour des espousailles de François roi dauphin et de Marie Roine d'Ecosse*, A. Wechel, Paris, 1558.

D'AUBUSSON DE LA MAISONNEUVE Jean (de), *L'Adieu des neuf Muses aux roys, princes et princesses de France, à leur département du festin nuptial de François de Valoys, roy dauphin, et Marie d'Estouart, royne d'Escoçe*, Paris, Martin L'Homme, 1558.

GODEFROY Théodore, *Le Cérémonial françoys*, Paris, 1649, t. II. Ce recueil regroupe deux documents très précieux pour notre étude : *La Bénédiction nuptiale et Célébration du Mariage de Monseigneur François Dauphin de Viennois, fils aîné du Roy Henri II, depuis deuxième du nom Roy de France avec Marie Stuart, Reyne d'Escosse, à Paris, l'an 1558, le 24 Avril* qui est un extrait des registres du Parlement et *la Semonce à la Ville pour lesdites Noces* tirée du registre de l'Hôtel de Ville de Paris.

GREVIN Jacques, *Hymne à Monseigneur le Dauphin sur le mariage dudict seigneur et de Mme Marie d'Estouart, royne d'Escosse*, Paris, Martin L'Homme, 1558.

L'HOSPITAL Michel (de), *In Francisci illustrissimi Franciae delphini et Mariae Serenissimae Scotorum reginae nuptias*, vri cujusdam ampliss. carmen, Paris, F. Morel, 1558.

LABORDE Léon (de)(éd.) *Les comptes des bâtiments du roi (1528-1571) suivis de documents inédits sur les châteaux royaux et les Beaux-Arts au XVIe siècle*, Société de l'histoire de l'art français, Paris, 1877, t. I, p. 356-358.

MAZEROLLE Fernand, *Les médailleurs français du XVe au milieu du XVIIe siècle*, Paris, Imprimerie nationale, 1902-1904, t. I et II.

MERCIER Jean, *Joannis Mercerii, Montacutani adolescentis dialogus, in nobilissimi Gallorum delphini, et illustrissimae Scotorum reginae nuptias...*, 1558.

PERLIN Estienne, *Description des royaulmes d'Angleterre et d'Escosse*, Paris, F. Trepeau, 1558.

TURNEBE Adrien, *Epithalamium Francisci Valesii... Franciae delphini, et Mariae Stuartae sereniss. Scotorum reginae*, Paris, Guillaume Morel, 1558.



VALBELLE Honorat (de), *Histoire journalière (1498-1539). Journal d'un bourgeois de Marseille au temps de Louis XII et de François Ier*, V.-L. Bourilly (éd.), Université de Provence, Aix-en-Provence, 1985, 2 tomes ; tome 1, p. 242-259. Edité en ligne sur *Cour de France.fr*. URL : <http://cour-de-france.fr/article1575.html>

VAN SCOY Herbert et WEBER C. Bernerd , « Documents. The Marriage of Mary Queen of Scots and the Dauphin », *The Scottish Historical Review*, vol. 31, n° 111, Avril 1952, p. 41-48. Contient la transcription et traduction en anglais de la dépêche de Giulio Alvarotti au duc de Ferrare du 25 avril 1558.

British Online History : <http://www.british-history.ac.uk>.

Giovanni Michieli to the Doge and Senate, Paris, 25th April 1558. *Calendar of state paper, Venice*, vol. VI, n° 1210, URL: <http://www.british-history.ac.uk/report.aspx?compid=100647>

Giacomo Soranzo, Venetian Ambassador in France, to the Doge and Senate. 9th November 1557. *Calendar of state paper, Venice*, vol. VI, n° 1079. URL: <https://www.britishhistory.ac.uk/report.aspx?compid=100636#fn>

Records of the parliament of Scotland to 1707: <http://www.rps.ac.uk/>

Ouvrages scientifiques

La fête au XVI^e siècle, actes du X^e colloque du Puy-en-Velay, Publications de l'Université de Saint-Etienne, Saint-Etienne, 2003.

Marie Stuart : le destin français d'une reine d'Ecosse, catalogue de l'exposition (octobre 2008- février 2009), Paris, RMN, 2007.

BAUDOIN-MATUSZEK Marie-Noëlle, « Le domaine royal à Paris » dans Hervé Oursel, Julia Fritsch (dir.), *Henri II et les Arts. Actes du colloque international*, Paris, Ecole du Louvre, 2003.

BORDEAUX Paul, « Les jetons et les épreuves de monnaies frappés à Paris de 1553 à 1561 pour Marie Stuart », *Gazette numismatique française*, 1905, vol. IX, p. 129-174.

BOUREAU Alain, « Les cérémonies royales françaises entre performance juridique et compétence liturgique », *Annales ESC*, novembre-décembre 1991, n° 6, p. 1253-1264.

BRYANT Lawrence M., *The King and the city in the parisian royal entry ceremony : politics, ritual and art in the Renaissance*, Genève, Droz, 1986, chap. II, p. 51-66 et chap. IX, p. 196-205.

CHALMERS George, *The life of Mary, Queen of Scots; drawn from the state papers. With six subsidiary memoirs*, London, J. Murray, 2nd edition, 2 vol., 1822.

CHATENET Monique, *La cour de France au XVI^e siècle. Vie sociale et architecture*, Paris, Picard, 2002.

CROUZET Denis, *La sagesse et le malheur, Michel de L'Hospital, chancelier de France*, Champ Vallon, Paris, 1998 ; *Le haut cœur de Catherine de Médicis : une raison politique aux temps de la Saint-Barthélemy*, Paris, Albin Michel, 2005.

DUROT Eric, « Le crépuscule de l'Auld Alliance: la légitimité du pouvoir en question entre Ecosse, France et Angleterre 1558-1561 », *Histoire, économie et société*, 2007, n° 1, 26^e année, p. 6.

FLEMING David H., *Mary Queen of Scots from her birth to her flight into England: a brief biography: with critical notes, a few documents hitherto unpublished, and an itinerary*, London, Hodder and Stoughton, 1898.

GIESEY Ralph, *Cérémonial et puissance souveraine*, Cahiers des Annales, n°41, Paris, A. Colin, 1987.

HAMER Douglas, « The marriage of Mary Queen of Scots to the Dauphin: A Scottish printed fragment », *The Library*, 4th series, n° 12, 1932, p. 420-428.

JACQUOT Jean, KONIGSON Elie (éd.), *Les Fêtes de la Renaissance III*, Paris, Ed. du CNRS, 1975.



JOUHAUD Christian, « Imprimer l'événement : La Rochelle à Paris », dans Roger Chartier (dir.), *Les Usages de l'imprimé (XVIe-XIXe siècles)*, Paris, Fayard, 1987, p. 381-438.

LARDELLIER Pascal, *Les miroirs du paon. Rites et rhétoriques politiques dans la France de l'Ancien Régime*, Paris, Honoré Champion, 2003.

LECOQ Anne-Marie, « La symbolique de l'Etat : Les images de la monarchie des premiers Valois à Louis XVI », dans Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1996 t. II « La nation », p. 145-192.

LEDIEU Alcius, « Notice et documents inédits sur le mariage de Louis XII à Abbeville », *Mémoires de la société d'émulation d'Abbeville*, n° 17, 1887-1890, p. 13-107.

LYNCH Michael (éd.), *Mary Stewart, Queen in Three Kingdoms*, Oxford, Basil Blackwell, 1988.

McALLISTER JOHNSON William, « Numismatic Propaganda in Renaissance France », *The Art Quarterly*, vol. XXXI, n° 2, 1968, p. 123-153.

MOLINET Jean-Baptiste, MUTEMBE Protais, *Le rituel du mariage en France du XIIIe au XVIe siècle*, Paris, Beauchesne, 1974.

PHILLIPS James E., *Images of a Queen, Mary Stuart in sixteenth-century literature*, Berkeley, Los Angeles, 1964.

PIMODAN Gabriel (de), *La mère des Guises, Antoinette de Bourbon, 1494-1593*, Paris, Honoré Champion, 1925.

RITCHIE Pamela, *Mary of Guise in Scotland, 1548-1560: a political career*, East Linton, Scotland, Tuckwell Press, 2004.

ROBERTS Yvonne, *Jean-Antoine de Baif and The Valois Court*, New York, Peter Lang, 2000.

ROMIER Lucien, *Les origines politiques des guerres de religion*, Paris, Perrin, 1913.

STRONG Roy, *Art and Power. Renaissance festivals, 1450-1650*, Woodbridge, Boydell Press, 1984.

WATKINS John, « The 1559 Peace of Cateau-Cambrésis : Print, Marriages of State, and the Expansion of Diplomatic Literacy » dans Jason Powell et William T. Rossiter (éd.) *Authority and diplomacy from Dante to Shakespeare*, Ashgate, 2013.

WILKINSON Alexander S., *Mary, Queen of Scots and French public opinion, 1542-1500*, New York, Palgrave Macmillan, 2004.

WINTROUB Michael, « L'ordre du rituel et l'ordre des choses : l'entrée royale d'Henri II à Rouen (1550) », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 56e année, n°2, 2001, p. 479-505.

YATES Frances A., *Astraea: the imperial theme in the sixteenth century*, London and Boston, Routledge & Kegan Paul, 1975.

ANNEXES

Annexe 1 : teston écossais de François, Roi d'Ecosse et Roi-Dauphin de France et de Marie Stuart, Reine d'Ecosse et Reine-Dauphine de France, Edimbourg, 1558



Droit : au centre le monogramme FM lié, accosté de chaque côté de la croix de Lorraine et surmonté d'une couronne fermée. Lég. : FECIT-UTRAQUE-UNUM.

Revers : au centre sur une croix de Jérusalem surmontée d'une couronne, écu mi-parti coupé en haut, écartelé de France et de Dauphiné, et en bas d'Ecosse, mi-parti d'Ecosse. Lég. : FRAN-ET-MA-DEI-G-R-R-SCOTOR-D-D-VIEN.

Poids : 6 gr. 20 centigr.

Source : Paul Bordeaux, « Les jetons et les épreuves de monnaies frappés à Paris de 1553 à 1561 pour Marie Stuart », *Gazette numismatique française*, 1905, vol. IX, p. 161 (pl. n° 10).